

Magazine de MOOREA

Le magazine de tous les résidents de Moorea

ÉLECTIONS TERRITORIALES

Comment vote Moorea ?

DPAM

Comment créer une activité nautique.

XTERRA 2023

GENDRON

TRIMESTRIEL GRATUIT N°74 JUIN 2023

Connectez votre fare en **4G+**

Vinibox
4G HOME



200 Go
par mois

Jusqu'à
10 Mb/s

7 900 F
par mois

Sans engagement pour toute nouvelle souscription

**Profitez d'Internet chez vous,
grâce au réseau 4G+ de Vini⁽¹⁾.**

- Tarif de l'abonnement : 7 900 F/mois
- Débit : jusqu'à 10 Mb/s en download et 2 Mb/s en upload
- Quota mensuel : 200 Go (dont 50 Go soirs et week-ends)⁽²⁾
- Rechargeable grâce aux Pass Internet Mobile 8 Go, 20 Go et 50 Go

(1) Offre disponible sous réserve d'éligibilité technique et géographique. Connexion disponible exclusivement au domicile du client, à l'adresse géographique fournie lors de la souscription.

(2) De minuit à 6h du matin et de samedi minuit au lundi matin 6h.


VINI

Partageons l'innovation

Sommaire

ÉCONOMIE - SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

DIVERS

n° 74



- 7 - 8 Élections Territoriales 2023.
- 10 - 13 Trois nouveaux représentants de Moorea à l'Assemblée .
- 14 - 15 Installation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention.
- 16 Nouvelles conditions d'accès à la déchetterie de Temae.
- 17 Charles ROUSSET remplace Maire BOPP DUPONT.
- 18 -19 DRM - Collectage du naissain d'huîtres comestibles.
- 20 Grande exposition Nautisport en fin septembre.
- 21 DPAM - Créer une activité nautique.
- 22 - 23 Air France - Vos options de voyage en un coup d'œil.
- 24 - 25 Découvrir les baleines avec le DR Michael POOLE.
- 26 - 27 Le KAIKAI restaurant- snack du VAEARA'I.
- 29 - 31 Lycée agricole d'Opunohu. Rentrée 2023- 2024
- 34 - 35 Conseils EDPM - Nouvelles Mobilités.
- 36 - 37 Polynésienne des Eaux. La période d'étiage arrive.
- 38 - 39 FENUA MA - Nouveau protocole d'accès à la déchetterie.
- 40 - 41 MANUTEA - Aude EMERY Maître de chai.
- 42 - 43 Didier GENDRON.
- 44- 45 3e édition du XTERRA AREMITI SWIMRUN
- 46 Concours canin
- 47- 48 8e édition du XTERRA TAHITI Trail
- 52 Médecins de garde - Numéros utiles

Juin 2023

ACCORD DE PRINCIPE
SOUS

48h*

CRÉDIT CONSO SOC'ENVIE

Concrétisez tous vos projets !



Notre mission, être à vos côtés dans les moments importants de votre vie.

Un projet à réaliser ? Besoin d'un nouveau véhicule ou de faire des travaux ? Ou simplement envie de vous évader pour les prochaines vacances ?

Profitez du crédit conso SOC'ENVIE et bénéficiez des solutions de financement les plus adaptées à vos besoins.

Centre de relation clientèle **40 47 00 00**

www.socredo.pf    

 **BANQUE SOCREDO**

*Offre réservée aux particuliers. Accord de principe sous 48H sous réserve d'avoir fourni l'ensemble des documents nécessaires à l'étude du dossier de crédit. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

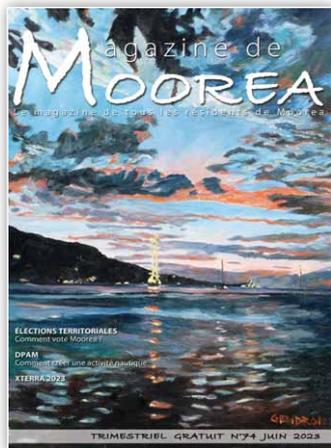


Tableau : Didier GENDRON

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs ;

Pour ce numéro, nous avons fait une large place aux résultats sur Moorea des élections Territoriales, afin que chacun puisse se faire une idée sur l'évolution des tendances politiques de l'île sœur, qui jusqu'à présent avait plutôt une vision autonomiste pour la gestion du Pays, mais depuis que le Covid est passé par là, l'attitude de certains dirigeants a très certainement choqué bon nombre d'électeurs qui leurs étaient dévoués, à cela est venu s'ajouter la mise en place de taxes qui ont aussitôt été retirées après la défaite aux Législatives donnant l'impression que le Capitaine de la Pirogue Polynésie naviguait plutôt à vue.

La partition des différents courants autonomistes a aussi contribué à la dilution des voix. Mais la stratégie payante du Tavini en plaçant des femmes et des hommes nouveaux sur leurs listes, accompagnée par un discours plus modéré sur l'indépendance de leur tête de liste Moetai BROTHERSON a très certainement contribué à convaincre certains électeurs de faire le choix du changement, même s'ils ne sont pas indépendantistes.

À l'issue de ces élections Territoriales, 3 des 38 représentants de la nouvelle majorité sont de Moorea, nous les avons rencontrés pour mieux les connaître et leur demander leurs projets pour notre île.

Aujourd'hui les attentes de la population sont nombreuses que ce soit en termes d'emploi, de logement, d'environnement ou encore de sécurité, la tâche de ces nouveaux élus va être difficile et ils seront jugés sur leurs résultats à régler ces différents problèmes.

Concernant la sécurité qui préoccupe bon nombre de citoyens, nous vous présentons le protocole qui a été signé entre le procureur de la République et la Commune de Moorea Maiao.

Il s'agit de faciliter les relations État Commune dans un dispositif de rappel à l'ordre avec le Parquet du Tribunal de Première Instance de Papeete.

Grande nouveauté avec la reprise du programme de collectage du naissain d'huîtres comestibles aux Îles sous le Vent, cette expérience pourrait donner des idées à des entrepreneurs audacieux de Moorea pour se lancer dans le même type d'activité et proposer ainsi des huîtres de Moorea à la consommation.

À l'heure où l'autosuffisance alimentaire est plus que jamais d'actualité, le lycée agricole d'Opunohu rappelle les filières de développement proposées aux jeunes qui seront les acteurs économiques de demain. Les différents métiers issus de ces formations contribueront également à réduire nos importations avec des produits de qualité équivalents aux produits importés.

Ces filières aquacoles et agricoles sont vraiment des opportunités de développement économique pour l'avenir du Fenua.

Le mois de mai a été riche en événements sportifs de niveau international organisés par l'association VSOP MOZTEAM avec la 3e édition du XTERRA AREMITI SWIM RUN et la 8e édition du XTERRA TAHITI TRAIL qui a rassemblé des milliers de sportifs locaux, et des athlètes internationaux qui contribueront à faire connaître dès leur retour dans leurs pays ces événements qui se déroulent dans un cadre exceptionnel avec une organisation sans faille.

Vous retrouverez également vos rubriques habituelles "vie pratique" Air France, Vaeara'i, Manutea, ainsi que les dernières toiles de Didier GENDRON...

La Rédaction.

Directrice de publication

C. MESSAC

Conception & Réalisation

INFO CONCEPT

BP 99 Maharepa

98728 Moorea

Tél.: 87 73 93 60

Email : infoconcept@mail.pf

www.magazinedemoorea.com

Crédits photos

Pacific Photo

Commune de Moorea

DRM

Air France

Dr Michael POOLE

VAEARA'I

EPEFA

Polynésienne des Eaux

Manutea

Impression

STP Multipress

Tirage

3 000 exemplaires

Dépôt légal à parution

Les points de vue ou opinions exprimés dans les interviews et articles sont ceux des intervenants et ne représentent pas nécessairement les opinions de la rédaction du Magazine de Moorea.

- Auto
- Habitation
- Entreprise
- Voyage
- Scolaire
- Famille



- Assurances Vie
- Retraite
- Epargne
- Placements financiers
- Santé

réinventons / notre métier

VOTRE MEILLEURE PROTECTION



☎ 40 55 01 10 - 40 46 16 16

Site : www.axa.pf - Email: contact@axa.pf

Délégation de Polynésie Française - Renseignements auprès de votre espace conseil le plus proche

Papeete / Lagarde 40 46 16 01 - Arue 40 54 20 70 - Punaauia / Tamanu 40 54 33 80 - Taravao 40 54 75 50 - Moorea 40 55 01 10 - Raiatea 40 60 0115

Élections Territoriales 2023

Les élections territoriales destinées à élire les représentants de l'Assemblée de Polynésie française se sont déroulées le 16 et le 30 avril dernier, sept listes étaient en lice.

Nous revenons en détail sur les votes des électeurs de Moorea.



Pour le premier tour de scrutin, la participation est de 56,35 % avec 7 857 votants répartis sur 11 bureaux de votes autour de Moorea. Le nombre total d'électeurs est de 13 942. Cette participation est plus faible que pour l'ensemble du pays qui est de 60,08 % et plus faible également que sur l'ensemble des Îles du Vent (57,48 %.)

Ce sont les électeurs du bureau de vote de *Papetoai 2* qui se sont le plus mobilisés avec 63,83 %, et le bureau *Haapiti 2* qui a le plus faible taux avec 52,03 % de votants. Il est intéressant de constater que le corps électoral de Moorea a progressé de 5,3 % depuis les dernières élections territoriales de 2018 mais que la participation est passée de 61,95 % en 2018 à 56,35 % en 2023.

Il est important de s'interroger sur cette baisse importante :

Est-ce que les candidats n'ont pas convaincu les électeurs potentiels ?

Est-ce que leurs programmes ne correspondaient à leurs attentes ? Ou tout simplement y a-t-il un désintéressement de la vie politique ?

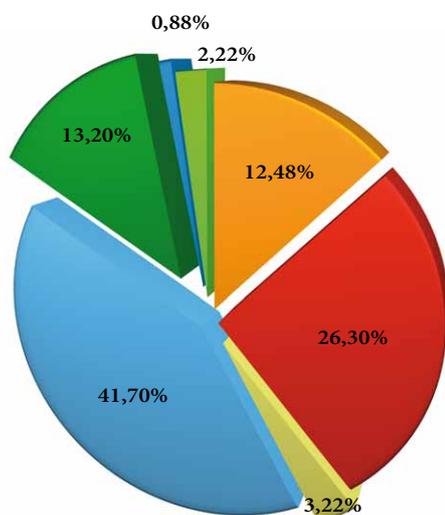


1er T O U R

C'est la liste du TAVINI HUIRAATIRA NO TE AO MAOHI - FLP qui arrive largement en tête avec 41,70 % soit 3 234 électeurs, suivi par le TAPURA HUIRAATIRA avec 26,30 % soit 2 040 voix et en troisième position la liste du A HERE IA PORINETIA avec 13,20 % soit 1 024 voix devançant le AMUITAHIRAA O TE NUNAA MAOHI qui réalise seulement 12,48 %.

Les 3 autres listes réalisent des scores marginaux :

IA ORA TE NUNAA	3,22 % (250 voix)
HEIURA LES VERTS	2,22 % (172 voix)
HAU MA'OHI	0,88 % (68 voix)



AMUITAHIRAA O TE NUNAA MAOHI	A HERE IA PORINETIA
TAPURA HUIRAATIRA	HAU MA'OHI
IA ORA TE NUNAA	HEIURA LES VERTS
TAVINI HUIRAATIRA NO TE AO MAOHI - FLP	

Il est intéressant de remarquer la percée de la liste indépendantiste sur les deux bureaux d'*Afareaitu* où elle fait son meilleur score avec près de 50 % des voix exprimées, alors que lors des élections précédentes, cette commune associée était majoritairement autonomiste, tandis que le score le plus faible est à *Teavaro 1* avec 26,30 %.

Le TAPURA affiche son meilleur score à *Papetoai 1* avec 38,50 % (hors *Maiao* qui est à 44,08 % pour 67 voix). Son plus mauvais score est sur le bureau de *Pao Pao 1* avec 17,75 % des voix.

A HERE IA PORINETIA, 3e liste qualifiée pour le second tour, se place en tête à *Teavaro 1* avec 149 voix soit 27,59 %.

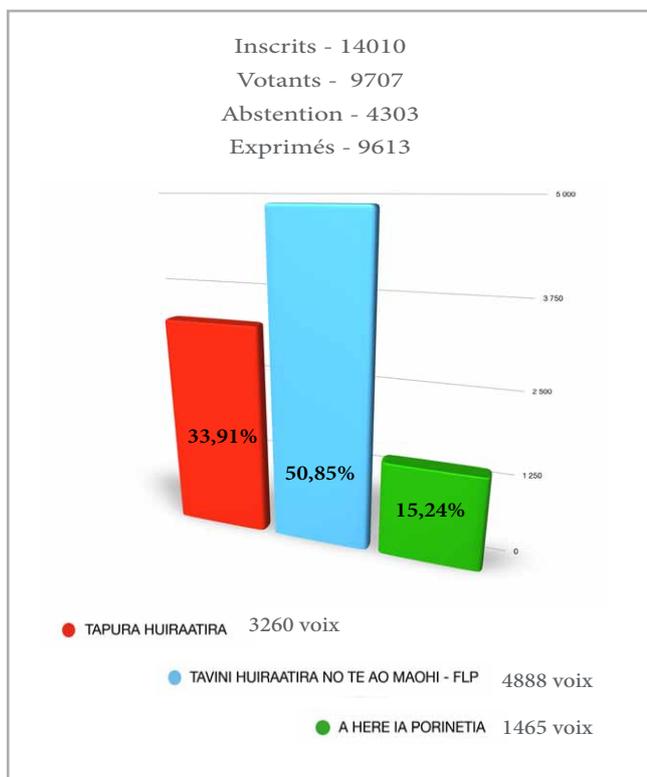
Nous pouvons aussi constater que le score de 41,7 % du TAVINI HUIRAATIRA NO TE AO MAOHI - FLP sur Moorea est supérieur au score de l'ensemble de la Polynésie qui est de 34,90 %.

À l'issue du 1er tour il apparaît clairement un changement radical dans les habitudes des électeurs de Moorea-Maiao, alors, s'agit-il un intérêt particulier pour l'indépendance ou bien est-ce davantage un vote sanction contre le parti gouvernemental ?

Pour ce second tour, les électeurs de Moorea se sont davantage mobilisés avec 69,29 % de taux de participation ce qui est légèrement inférieur au taux général de la Polynésie Française de 69,96 %.

À l'issue du premier tour seul, 3 listes ont réussi à passer la barre de 12,5 % pour être qualifiées au second tour.

Avec 14 010 électeurs inscrits, la participation est de 69,29 % soit 9 707 votant contre 7 857 au 1er tour soit 1 850 votants de plus. Cette progression de 23,5 % de la mobilisation des électeurs à ce second tour a été en faveur du TAVINI HUIRAATIRA NO TE AO MAOHI-FLP qui arrive largement en tête 50,85 % des voix exprimées soit 4 888 voix contre 3 234 au 1er tour soit une progression de plus de 51 % le TAPURA HUIRAATIRA avec 33,91 % soit 3 260 voix n'a pas rempli les objectifs qu'il s'était fixés en se ralliant au parti de Gaston FLOSSE le AMUITAHIRAA O TE NUNAA MAOHI et en 3e position la liste du A HERE IA PORINETIA qui réalise 15,24 % soit 1 465 voix.



Pour ce second tour, c'est le bureau de vote de *Haapiti 1* qui a voté majoritairement pour le Tavini avec 59,30 % des voix, son score le plus faible étant à *Teavaro 1* avec 35,73 % (hors *Maiao 26,82 %*) quant au parti d'Édouard FRITCH, il réalise son meilleur score à *Papetoai 1* avec 44,60 %, son plus mauvais score est à *Haapiti 2* avec 27,86 %.

Concernant le A HERE IA PORINETIA il augmente légèrement son score du premier tour (13,20 %) avec 15,24 % des voix exprimées, son meilleur score est au *bureau 1 de Teavaro* comme au premier tour avec 30,23 %.

Tout comme au 1er tour les résultats de Moorea en faveur du TAVINI HUIRAATIRA NO TE AO MAOHI-FLP de 51,85 %, sont nettement supérieurs à ceux de l'ensemble de la Polynésie française qui est de 44,32 % et pour le TAPURA HUIRAATIRA le score de Moorea de 33,91 % et bien inférieur aux résultats du Pays avec 38,53 %.

De là à en déduire que le rejet du parti gouvernemental sur Moorea est lié aux différentes décisions spécifiques qui ont été prises en matière de construction et de gestion des espaces maritimes, il n'y a qu'un pas.

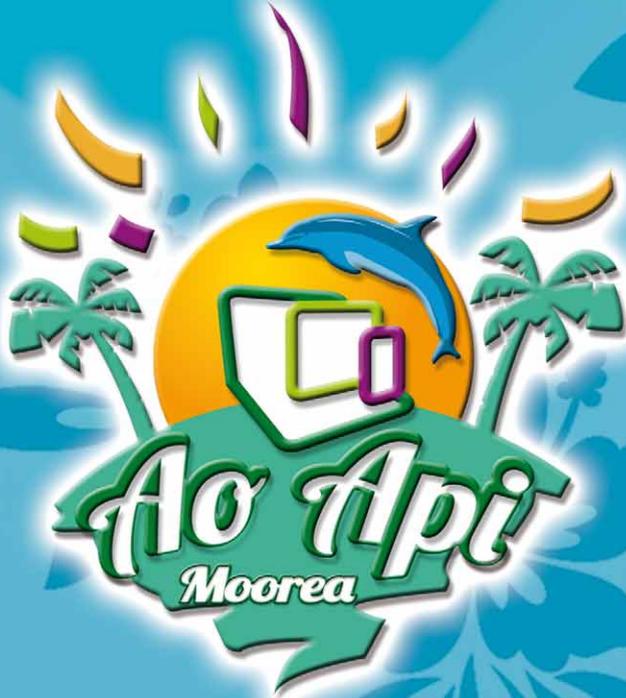
Les résultats de ces élections territoriales nous interpellent sur la progression du TAVINI HUIRAATIRA sur Moorea, qui recueillait 2 891 voix aux Territoriales de 2013 et 2 359 en 2018 pour atteindre aujourd'hui 4 888 voix.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette progression :

- La population de Moorea serait devenue majoritairement indépendantiste, mais cela serait surprenant par rapport aux résultats des élections précédentes qui favorisaient plutôt les partis autonomistes (73,9 % en 2018).
- La diversité des listes autonomistes a très certainement troublé les électeurs, ayant à la fois plus de choix, mais qui ont aussi constaté des rivalités fratricides importantes entre ces listes. À souligner l'émergence du tout nouveau parti de Nicole SANQUER et Nuihau LAUREY, qui a réussi à se qualifier pour le second tour, il faudra très certainement compter sur son évolution dans les années à venir.
- L'alliance du TAPURA avec la liste de Gaston FLOSSE a certainement perturbé certains électeurs.
- La mise en avant de nouvelles personnalités plus jeunes au sein du TAVINI a aussi suscité l'intérêt des votants, de même que le plaidoyer pour l'indépendance beaucoup plus modéré de la part de sa tête de liste représenté par Moetai BROTHERRSON.
- Mais le point le plus déterminant d'après les différentes personnes que nous avons rencontrées a été le rejet de l'équipe gouvernementale, non seulement pour certaines positions prises pendant la période du COVID, mais aussi pour sa gouvernance, ces électeurs ont choisi d'exprimer leurs désaccords en donnant l'accès aux commandes du Territoire à une nouvelle équipe dont ils attendent qu'elle concrétise le programme qui les convaincra qu'elle ferait mieux, mais trop souvent en politique « Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent », ils ont cinq ans pour reconcilier les citoyens avec les Hommes et les Femmes politiques.

Informatique & Multimédia

Services bureautiques - SAV



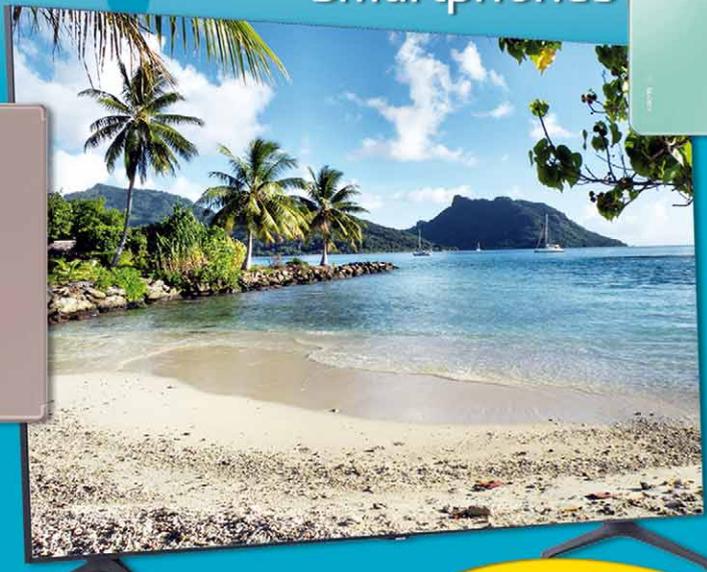
NOUVEAU!
Rayon PAPETERIE
TOUT pour une bonne
RENTÉE



Ordinateurs



Tablettes



TV



Smartphones

Toute l'année,
de nombreux produits
en avant première sur le territoire !!!
Samsung, OnePlus, Xiaomi,
les derniers smartphones
disponibles dès leur sortie en Europe.
Les prix de Tahiti sans vous déplacer
Service Après-vente sur place

Du 24/07/23 au 18/08/23
des **CADEAUX**
pour tous vos achats
d'Ordinateurs, Portables,
Tablettes et Vinis,
pour la rentrée scolaire



PRÉPAYÉS
RECHARGES



Ao Api - Moorea
Centre Raehau - Maharepa
Tél: 89 464 999

[aoapi.moorea](https://www.facebook.com/aoapi.moorea)

Ouvert du Lundi au Jeudi 8h30 à 17h00
et le Vendredi 8h30 à 16h00



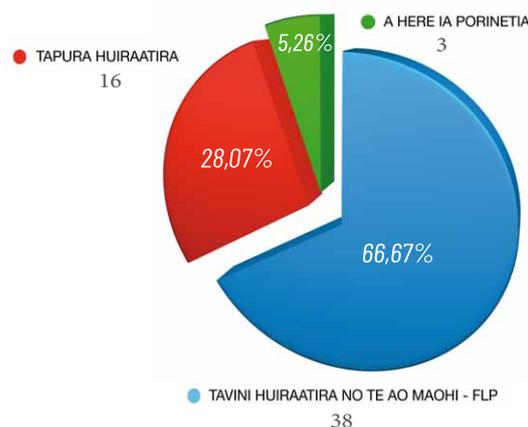
Trois nouveaux représentants de Moorea siègent à l'Assemblée de la Polynésie française.

Teremuura RURUA épouse KOHUMOETINI

Miteama TAPATI dit TAFAI

Tevaipaea HOIORE

Répartition des sièges à l'Assemblée de la Polynésie Française



Teremuura RURUA épouse KOHUMOETINI
Présidente de la Commission du tourisme, de l'écologie, de la culture,
de l'aménagement du territoire et du transport aérien

Originaire de Moorea, Teremuura a fait sa scolarité au collège de Pao Pao puis au lycée Paul Gauguin où elle passe un BAC spécialité mathématique, avant de poursuivre son cursus à l'Université pour une licence en langues et cultures régionales. Dès son entrée dans la vie active elle enseigne le reo Maohi au collège de Taravao avant de se diriger vers une carrière au sein de la Maison Familiale de Papara où elle obtient son diplôme de monitrice MFR.

La direction de la communication de l'UPLD la contacte, par l'intermédiaire de Jacqui DROLLET qui en était vice-président, pour lui proposer de faire de la traduction, elle intègre alors l'Assemblée.

En 2011, elle demande son inscription sur la liste des experts près la Cour d'appel de Papeete. Deux ans plus tard elle réussit le concours pour un poste permanent à l'Assemblée, en tant que traductrice, correctrice puis responsable de la cellule des procès-verbaux et des comptes rendus et traduction simultanée pendant les séances. En octobre dernier elle demande son détachement pour le Conservatoire où elle est en charge de la valorisation des Arts polynésiens. Aujourd'hui, elle rejoint les bancs de l'Assemblée.

« La politique c'est une histoire de famille, petite, mon père étant membre du *Ia Mana te Nunaa* de Jacqui DROLLET, j'assistais aux réunions politiques. J'ai commencé en politique en me présentant sur la liste de Stanley CROSS *Te Hono e Tau I te Honu Hui* (le « lien entre les générations »).

En 2018 j'ai candidaté pour être sur la liste du Tavini alors que je n'étais pas membre du parti, ils m'ont accepté, c'est comme ça que j'ai appris à mieux connaître le Tavini auquel j'ai finalement adhéré ».

Ses objectifs pour Moorea

« Le développement de l'économie culturelle de Moorea me tient à cœur. »

- Nous avons beaucoup de sites sur l'île, on se contente de les nettoyer, mais les habitants des quartiers où il y a des vestiges pourraient faire une sorte de village avec un droit d'entrée et l'argent resterait au sein de la communauté.

Une valorisation des sites avec une démarche participative de la population pourrait donner du travail à ces familles. Pourquoi pas créer un musée sur Moorea ou plusieurs petits autour de l'île qui dépendraient du musée de Tahiti et des Îles, car il faut répondre à des critères et normes spécifiques. Concernant la gestion, est-ce que l'administration devra être présente ou est-ce qu'elle serait confiée à des associations, nous pourrions prendre exemple sur le musée communal de UA HUKA aux Marquises.

« Je souhaiterais également m'occuper de la petite enfance, avant la maternelle, car il n'y a pas beaucoup de structures sur Moorea pour les accueillir avant 3 ans. »

- Participer au développement et à l'épanouissement de l'enfant et intégrer dans ces centres tout ce qui est lié à la langue locale, pour permettre aux petits d'avoir plus de vocabulaire. »

« La préservation de nos langues maternelles est primordiale »

- Je projette d'inviter des experts, linguistes et associations culturelles qui œuvrent dans ce domaine pour étudier la

possibilité de préserver nos langues maternelles.

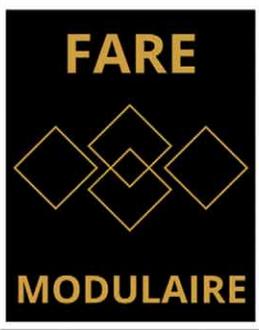
En fait, une langue maternelle ce n'est pas à l'école qu'on l'apprend, c'est dans la famille, le problème c'est que maintenant les familles sont très peu à parler le reo Tahiti à la maison.

Nous allons étudier une façon de venir en aide aux familles pour qu'ils puissent s'exprimer dans notre langue. À l'école, c'est plus le côté bilinguisme, si déjà les enfants qui arrivent à l'école à 3 ans savent différencier le reo Tahiti et le reo Farani, cela serait plus facile pour les acquisitions des connaissances. »

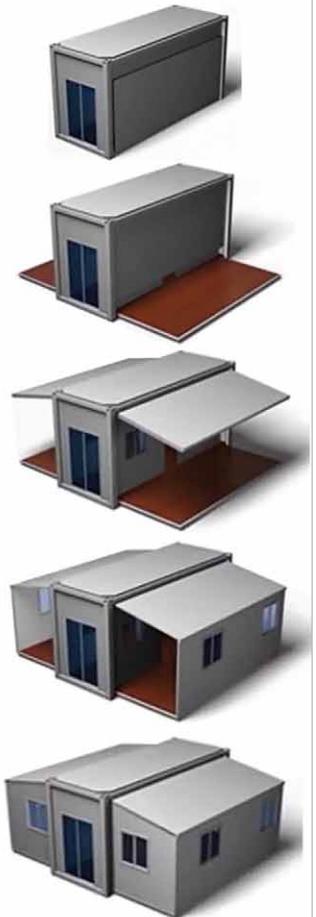
« Concernant la création d'emploi sur Moorea, je vois beaucoup plus d'opportunité vers l'emploi durable « vert ». »

- Nous avons un PGEM sur Moorea, il faudrait avoir la possibilité de contrôler s'il est respecté, il ne faut pas que ce soit uniquement les pêcheurs qui se sentent concernés par ce Plan de gestion de l'Espace Maritime. En prenant en compte les richesses culturelles, les ressources marines, et évidemment les habitants des différentes zones directement concernées, cela pourrait devenir une source de revenus, pourquoi pas, créer une « Police verte. »

Par exemple à Temae, on pourrait réfléchir à un développement global du site plutôt que de parler uniquement de la route et de la plage, dans ce secteur il y a une biodiversité spécifique, comme le canard à sourcil, que l'on pourrait mettre en valeur.



MAISONS CONTAINERS PLIABLES



Une maison pliable
innovante
qui s'installe
en quelques heures.

*Devis gratuit
et personnalisé.*



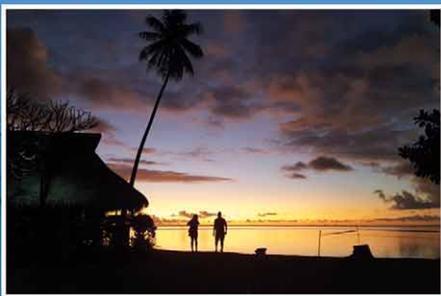
Il est possible
de jumeler
plusieurs modules
pours'adapter
à vos envies.



Tél: 89 306 716 - 87 306 716 - mail: faremodulaire@gmail.com - site: www.faremodulaire.epronshopping.fr

Hôtel Hibiscus**

MOOREA



VENEZ
DÉCOUVRIR
LA NOUVELLE CARTE

Vue exceptionnelle
sur le lagon
et superbes
couchers de soleil



TARIFS Résidents, Big CE et Club DEC
Tél. Hôtel: 40.56.12.20 - Tél. Restaurant: 40.56.26.00
mail: hibiscus@hotel-hibiscus.pf - Site : www.hotel-hibiscus.pf



RESTAURANT
SUNSET
en bordure de Lagon
ouvert 7/7j

Et Toujours
de délicieux plats locaux

et le café gourmand



Buffet Petit-déjeuner de 7h00 à 10h00
Déjeuner et dîner avec vue panoramique
11h30 à 14 h et 17h30 à 21h00



Tevaipaea HOIORE

Secrétaire Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la Jeunesse et des sports.
et Membre de la Commission des institutions, des affaires internationales et européennes et des relations avec les communes.

Originaire de Moorea, il fait ses études sur Tahiti, après un BAC technologique ST I option génie électrotechnique il s'oriente vers un BTS au Taaone avant d'entrer à l'École Normale en 2007. Titularisé en 2010, son premier poste le ramène à Moorea à Maharepa et Haapiti puis à Teavaro où ils passent ces plus longues années.

En 2017 il intègre le CJA de Vaiare « j'ai toujours voulu aller vers ce secteur éducatif, car pour moi c'était une façon particulière d'enseigner, j'aime aider ces enfants, en décrochage scolaire qui n'ont pas acquis les compétences au niveau cycle 3, à rattraper leur retard et leur permettre de s'orienter vers des CAP. »

« Je me suis vraiment impliqué en politique depuis août l'année dernière, mais j'ai baigné dans une famille qui a toujours évolué au sein de la politique, ma mère était Conseillère Territoriale au Tavini, mais ce n'est pas elle qui m'a encouragé.

C'est moi qui me suis posé la question, qu'est-ce que je pourrais apporter, au début je ne voulais pas appartenir à un mouvement politique défini et surtout ne pas être le fils de... »

Je me suis retrouvé dans la nouvelle vision du Tavini avec sa nouvelle façon de voir l'accession à l'indépendance, ce sont surtout les nouveaux députés qui ont impulsé mon choix, notamment lors d'une rencontre avec le député Tematai LE GAYIC à Moorea qui m'a motivé pour rentrer officiellement au Tavini.

Je tiens à préciser que si j'ai été élu sur une liste Tavini, désormais je suis le représentant de toute la population sans distinction de parti politique. »

Ses objectifs pour Moorea

Protection du foncier.

- Mes objectifs concernent surtout la protection du foncier, c'était une demande de la population lorsque nous avons fait campagne, il y a beaucoup de terres de Moorea qui sont vendues aux étrangers. Même si nous ne jetons pas l'opprobre sur les propriétaires polynésiens qui vendent, au fil du temps on s'aperçoit qu'il n'y aura plus beaucoup de terres qui appartiendront aux Polynésiens, et si on va plus loin dans la réflexion d'ici 20 à 30 ans l'espace n'aura pas augmenté, mais la démographie aura progressé, viendra la question de comment loger tout le monde. Nous ne souhaitons pas que Moorea devienne une banlieue de Papeete.

Il y a un nombre important de gens qui habitent sur Moorea, mais qui travaillent sur Papeete et le week-end, la population double, il va falloir gérer ces flux.

« La problématique du transport scolaire et du transport en commun est aussi une de mes priorités. »

- Il faut trouver des solutions pour avoir un transport en commun fiable, aujourd'hui la compétence est communale, mais sans avoir les moyens nécessaires en homme et pour la gestion de ce service. Je ne m'engage pas pour le pays, mais la solution serait que ce service devienne compétence du Pays. J'aimerais déjà faire un état des lieux au niveau des conventions, et ensuite pouvoir proposer des améliorations, le but étant que la population puisse avoir un transport en commun digne de ce nom que ce ne soit pas juste basé sur les horaires des bateaux, mais qu'ils puissent avoir quelque chose de régulier, de fréquent, de ponctuel avec des horaires établis. J'ai l'espoir que si on arrive à mettre ça en place ça pourrait régler des problèmes tels que les parkings au niveau du quai et la circulation, il y a beaucoup de choses à faire à ce niveau-là.

Le Phénomène Airbnb et la crise du logement.

- C'est un mouvement économique qui est à la portée tous, au début il n'y avait pas forcément de réglementations quoi qu'il en soit, cette nécessité que les personnes ont eue de ce lancer dans le Airbnb est une conséquence de la cherté de la vie.

Ce secteur tend à être réglementé afin qu'il y ait une équité avec les pensions de famille notamment pour les conformités aux réglementations en vigueur. Pendant la campagne, nous avons même constaté que des propriétaires qui ne vivaient pas sur le Territoire polynésien spéculaient, et donc le bénéfice de ces locations ne restait pas en Polynésie.

Ce phénomène Airbnb a entraîné une baisse des locations à long terme, certains Polynésiens ne peuvent plus se loger, car il n'y a pas d'offre.

Ça freine aussi l'emploi sur Moorea des hôtels cherchent à embaucher, mais les candidats ne trouvent pas à se loger.

« Dans notre programme nous souhaitons développer l'hôtellerie de proximité pour créer une microéconomie autour de cette hôtellerie de proximité, mais il faut absolument réglementer ce secteur d'activité. »

- Il faut consulter tous les acteurs afin de trouver un consensus pour que tout le monde y trouve son compte.

Le développement économique de l'île doit plutôt être enclin à l'évolution de petites structures hôtelières comme les pensions de famille, cela bénéficie à tout un secteur d'activité de proximité (pêcheurs, agriculteurs...) les transferts d'argent resteront sur place.

Après nous ne sommes pas fermés à l'idée d'accueillir de nouvelles chaînes hôtelières avec l'acceptation de la population, mais la priorité ce sont les petites structures.

Créations d'emplois et accompagnement des jeunes.

- Concernant la création emploi, là aussi il y a beaucoup de choses à faire, il y a des secteurs à valoriser notamment le tourisme, mais on ne peut pas laisser tout faire, il faut rencontrer les acteurs économiques de Moorea, voir les projets qui sont proposés et pour commencer par ceux qui sont déjà implantés, ensuite faire en sorte d'accueillir d'autres investisseurs et donner la possibilité à ceux qui veulent créer leur entreprise, c'est un des points importants soulignés par notre Président Moetai BROTHERSON d'encourager la création d'entreprise et surtout d'aller sur des secteurs innovants toujours en respectant l'écologie, mais avant tout grand projet de construction, il faudra toujours voir la notion d'acceptabilité au niveau de la population. Si elle ne se reconnaît pas dans ces projets, ça ne sert à rien de les faire.

Pour la jeunesse, c'est vrai que nous avons vu disparaître de nombreuses associations sportives ou culturelles dans les quartiers et beaucoup de jeunes se retrouvent délaissés sans accompagnement. Nous constatons qu'il n'y a plus de transmission de valeurs d'occupations des jeunes, c'est quelque chose sur lequel nous devons travailler, impulser la création d'association. Pour le CAE (contrat d'aide à l'emploi) il faut le remettre à la bonne place, car avant c'était politisé, dans beaucoup de cas c'était des jeunes embauchés dans les communes. Il convient de le réorienter vers des entreprises du tourisme, du secteur primaire et tout ce qui est innovation technologique, etc.

Le but c'est que ces jeunes puissent apprendre un métier et se forment au sein d'une entreprise qui pourra leur proposer une embauche stable.



Miteama TAPATI dit TAFAl

Président de la Commission de l'agriculture, de l'agroalimentaire de l'élevage et du développement des archipels.

Originaire des Marquises, Miteama TAPATI réside depuis 1997 sur Moorea où il a été pasteur jusqu'en mars 2003 notamment à Maharepa.

Pendant son activité pastorale lorsqu'il était à Vairao, le maire lui disait qu'à chaque fois qu'il l'entendait prêcher il y avait avec une connotation politique, son explication était simple « quand tu lis les textes bibliques, Dieu a libéré le peuple d'Israël de l'esclavage de l'Égypte, l'Évangile est libérateur. »

« Mon implication politique commence lors de mes études de pasteur, lorsqu'on m'a demandé de faire une thèse de théologie, j'ai choisi le FENUA la terre pour les maohi. Pour réaliser mon travail, j'ai rencontré Oscar TEMARU, et aux dernières élections il m'a demandé si je voulais venir aider le Tavini Huiratira dans sa démarche de l'autodétermination vers l'indépendance du Pays, j'ai accepté et c'est la première de ma vie que je votais. »

Ses objectifs pour Moorea

« Moorea a un potentiel agricole important. »

- Il y a 1 an et demi, j'ai créé une coopérative agricole avec la Direction de l'Église protestante, c'est un projet d'agriculture assez vaste, car nous constatons qu'à Moorea plus de 90 % du maa que nous mangeons vient de l'extérieur. Moorea n'est pas en autosuffisance alimentaire je suis dans une bonne position pour relever la politique du développement agricole sur Moorea, c'est que nous faisons avec les jeunes et l'Église. Aujourd'hui trois jeunes s'occupent de cette coopérative qui produit du Taro, du manioc, du tarua, et des bananes sur Opunohu et Maharepa.

L'année dernière, j'ai écrit à la direction du CAMICA à Mgr Jean-Pierre COTTANCEAU, pour savoir si l'Église catholique pouvait nous mettre à disposition des terres agricoles situées sur Moorea, pour l'instant je n'ai toujours pas de réponse !

À Moorea, on a peut-être trop délaissé l'agriculture diversifiée pour se focaliser sur l'ananas et on s'aperçoit aujourd'hui que l'ananas commence à décroître car au début il y avait une centaine de planteurs, aujourd'hui ils ne sont plus que 17, il faut revoir cette filière. J'ai contacté Philippe COURAUD Directeur de l'Agriculture et nous allons essayer de développer l'élevage de bovins sur Moorea.

Nous devons aussi délaissier les produits chimiques, je pense que nous sommes obligés de revoir la politique de la culture d'ananas, il y a trop de produits chimiques, il faut relancer maraîchage il faut que l'on arrive à être autosuffisant dans tous les domaines.

Développer l'emploi sur Moorea.

- Tous les ans sur Moorea nous accueillons 2 millions de touristes et résidents de Tahiti qui viennent pour les week-ends et les vacances. Il faut revoir la politique d'accueil dans le fait que chaque habitant peut accueillir des touristes dans sa famille.

Combien de résidents de Moorea vont travailler tous les matins sur Tahiti ? Il est urgent de développer l'emploi sur Moorea.

Le lycée agricole est un bon vecteur pour créer de futurs cadres du secteur agricole. La création d'un nouveau lycée va aussi favoriser l'emploi local. Mais il faut essayer de trouver des chantiers pour des grands travaux comme pour les réseaux d'eau ou le traitement des déchets. Quant à la création de nouveaux hôtels sur l'île, il faut d'abord remettre en activité l'hôtel existant qui est fermé à Papetoai mais il faut aussi développer les pensions de famille.

La création d'emplois passe par le tourisme et l'agriculture.

EIMEO PNEU



RÉPARATION PNEU - CHANGEMENT DE PNEU - TUBLESS ET CHAMBRE À AIR (2 roues, voitures, poids lourds) - ÉQUILIBRAGE



VIDANGE



PETITE MECANIQUE



LAVAGE AUTO INTERIEUR/EXTERIEUR



FREINS



REPARATIONS DIVERSES : DÉBROUSSAILLEUSE, TONDEUSE...



BATTERIE



40.56.55.12

Email: eimeopneu@gmail.com

Eimeo pneu

PK 7 côté mont. - Patae - Afareaitu MOOREA
Situé à 5 minutes du quai de Valare vers Afareaitu

Horaires d'ouverture :

Lundi à Vendredi : 8h à 12h et de 13h à 16h

Samedi : 8h à 12h



Installation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention et signature du Protocole de mise en œuvre du dispositif de rappel à l'ordre avec le Parquet du Tribunal de Première Instance de Papeete.

Lors de notre rencontre, le Tavana de Moorea-Maiao Evans HAUMANI nous a fait part de ses inquiétudes par rapport à la délinquance, principalement des jeunes, c'est pour cette raison que nous allons vous détailler le protocole et la délibération permettant la procédure de rappel à l'Ordre qui devrait permettre de sensibiliser fortement les jeunes qui s'égarent.



Le rappel à l'ordre est une simple faculté pour le maire. La loi n'impose pas sa mise en œuvre. Pour autant, il s'agit d'un dispositif attractif, car peu formel, rapide et efficace.

Le rappel à l'ordre peut s'appliquer :

- Au non-respect des arrêtés de police du maire lorsqu'ils portent sur des questions de bon ordre public, de sûreté, de sécurité ou de salubrité publiques ;
 - À d'autres faits relevant d'une peine contraventionnelle (essentiellement pour les contraventions pouvant être constatées par la police municipale) ;
- Ou encore à des comportements n'emportant pas de qualification pénale.*

Cette intervention du Maire peut concerner aussi bien des mineurs que des majeurs.

À titre indicatif, peuvent notamment être concernés : l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives, les incivilités commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, les conflits de voisinage, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes, certaines atteintes légères à la propriété publique, l'abandon d'ordure, déchets, matériaux ou autres objets, la divagation d'animaux dangereux, etc.

La pratique du rappel à l'ordre n'a pas pour objectif d'associer le maire à l'appareil répressif. Le maire n'agit pas en la matière en tant qu'officier de police judiciaire.

Pour autant, le rappel à l'ordre se situe à la frontière du champ pénal (et même en son sein en ce qui concerne les contraventions pouvant être relevées par la police municipale).

La commune de Moorea-Maiao a installé son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) le 14 février 2023 en présence du Haut-commissaire de la République en Polynésie française, du représentant du Pays, Monsieur Naea BENNETT, ministre de la Jeunesse et des sports, le Procureur de la République près le tribunal de première instance de Papeete, Monsieur Hervé LEROY, ainsi que tous les membres du CLSPD.

Dans son allocution, le maire a affirmé sa volonté de faire usage du rappel à l'ordre, dispositif qui a été introduit en droit positif par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Il s'agit de la formalisation d'une pratique qui préexistait de façon informelle et qui reposait sur les compétences de police administrative du maire.

En effet, l'article 11 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance a inséré un article L.2212-2-1 dans le Code général des collectivités territoriales, l'article L.132-7 du code de sécurité intérieure, qui donne pouvoir au maire de procéder à un rappel à l'ordre à l'encontre d'une personne, auteur de faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre dans la commune.

En agissant sur les comportements individuels et le plus en amont possible, le maire doit avoir pour objectif de mettre un terme à des faits qui, s'ils ne constituent pas des crimes ou des délits, peuvent y conduire.

Selon les termes de la loi :

« Lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique, le maire ou son représentant désigné dans les conditions prévues à l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics, le cas échéant en le convoquant en mairie.

Quand le maire a connaissance d'un crime ou d'un délit, aux termes de l'article 40 du code de procédure pénale, il « est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».

Pour ce qui concerne la compétence territoriale des maires, le rappel à l'ordre généralement est effectué à l'égard d'un résident de la commune à la suite de faits ayant porté atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publics dans la commune.

De façon plus exceptionnelle, un rappel à l'ordre peut être délivré :

- À l'égard d'un non-résident à la suite de faits ayant porté atteinte au bon ordre public, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans la commune ;
- À l'égard d'un résident à la suite de faits ayant porté atteinte au bon ordre public, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques dans une autre commune.

Ces deux dernières hypothèses concernent des situations dans lesquelles le rappelé à l'ordre n'a pas commis les faits litigieux dans sa commune de résidence. Parmi les deux alternatives, la dernière, qui nécessite un rapprochement et une entente entre des maires, offre l'avantage d'inscrire le rappel à l'ordre dans une relation « personnalisée » entre le maire et le rappelé à l'ordre.

La Délibération n°37/2023 du 30 mars 2023 approuve le protocole de mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre sur la Commune de Moorea – Maiao.

Le 3 mai dernier, la commune de MOOREA-MAIAO, représentée par Evans HAUMANI, Maire, agissant aux présentes en vertu de la délibération du Conseil Municipal approuvant la mise en œuvre du dispositif de rappel à l'ordre en date du 30 mars 2023 et le Parquet du Tribunal de Première Instance de Papeete, représenté par Monsieur Hervé LEROY, procureur de la République ont procédé à la signature de ce protocole qui a pour objet de fixer les modalités de mise en œuvre, dans la commune de MOOREA-MAIAO de l'article L.132-7 du code de la sécurité intérieure.



Monsieur Hervé LEROY, procureur de la République près du Tribunal de Première Instance et Hugot TAVAITAI chef du service de la sécurité et de la prévention /sécurité civile et publique lors de la signature du Protocole.

« Lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique, le maire ou son représentant désigné dans les conditions prévues à l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publics, le cas échéant en le convoquant en mairie.

Le rappel à l'ordre d'un mineur intervient, sauf impossibilité, en présence de ses parents, de ses représentants légaux ou à défaut, d'une personne exerçant une responsabilité éducative à l'égard de ce mineur. »

Article 1 : Domaine d'application

Le rappel à l'ordre s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique dans la commune. Cela peut concerner principalement les conflits de voisinage, l'absentéisme scolaire, la présence constatée de mineurs non accompagnés dans des lieux publics à des heures tardives, certaines atteintes légères à la propriété publique, les « incivilités » commises par des mineurs, les incidents aux abords des établissements scolaires, certaines contraventions aux arrêtés du maire portées à sa connaissance, certaines nuisances sonores, certains écarts de langage.

Article 2 : Domaine d'exclusion

Le rappel à l'ordre est en toute hypothèse exclue :

- S'agissant des faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou de délits,
- Lorsqu'une plainte a été déposée dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie,
- Lorsqu'une enquête judiciaire est en cours.

La commune de Moorea-Maiao pourra se rapprocher du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de sa commune pour obtenir toutes précisions lui permettant de savoir si les personnes auxquelles elle envisage d'appliquer la procédure de rappel à l'ordre entrent ou non dans un de ces cas de figure.

Article 3 : Relations avec l'autorité judiciaire.

Afin de coordonner le rappel à l'ordre avec les autres réponses pénales pouvant être apportées par le Parquet de Papeete, il est convenu que la mise en place du rappel à l'ordre sera précédée d'une consultation du Parquet quant à son opportunité.

Article 4 : Conduite du rappel à l'ordre

Le rappel à l'ordre est verbal.

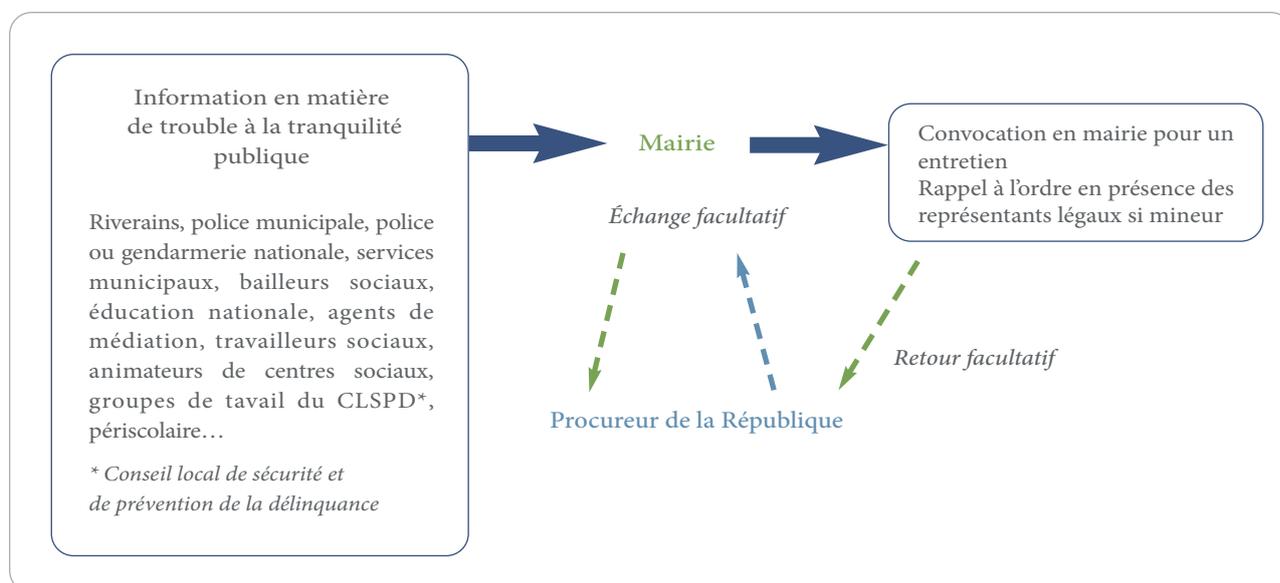
L'auteur du fait est convoqué à un entretien par un courrier officiel établi sur le modèle de ceux qui figurent en annexe 1 au présent, après consultation du Parquet. Les parents ou le responsable éducatif de l'auteur mineur sont destinataires d'une copie de la convocation.

Article 5 : Suivi et bilan du dispositif

Le Maire de la commune de Moorea-Maiao et le procureur de la République de Papeete assurent le suivi de la mesure dans le cadre des réunions du CLSPD.

En outre, un bilan statistique annuel écrit des rappels à l'ordre prononcés ainsi qu'une analyse quantitative et qualitative seront réalisés par la commune de Moorea-Maiao et transmis au Parquet de Papeete dans le mois suivant la date échéance.

Ce protocole est conclu pour une durée d'un an au terme de laquelle il fera l'objet d'une évaluation. Sauf dénonciation, il se renouvelle par tacite reconduction.



Déchetterie : redevance spéciale pour le dépôt des déchets des professionnels



L'analyse des coûts du service déchets couplée à une enquête de terrain, a permis d'identifier une forte fréquentation de la déchetterie par les professionnels (180 passages en 10 jours pour un total de 130m³ déposés), sans qu'aucune contribution ne soit versée pour le traitement de ces déchets.



Par délibération n°98/2021 du 23 décembre 2021, et pour faire suite aux recommandations de la Chambre Territoriale des Comptes (CTC) dans son audit de 2014 à 2020, le conseil municipal approuvait l'augmentation de la redevance relative à la collecte et au traitement des déchets.

En effet, la CTC avait relevé que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères fixée depuis 2009 à 10 000 F pour les particuliers disposant de deux bacs de 120L, et à 9500 F pour les particuliers déposant leurs ordures ménagères et recyclables en déchetterie, ne couvrirait en moyenne que 25% des charges du service public.

Grâce à cette augmentation de la redevance, qui reste toutefois bien loin du coût réel qui s'élève à 56 539 F/abonné/an (particulier et professionnel confondus), les recettes enregistrées en 2022 ont permis de couvrir 36% des 230 millions de francs de dépenses du service.

Tarifs annuels actuels pour 3 jours de collecte pour les particuliers :
19 200F pour 2 bacs de 120L
et 9 600F dépôts à la déchetterie
pour les professionnels :
96 000F pour 2 bacs de 660L
et 192 000F (pour + de 3 collectes)

Au cours de cet entretien, Le Maire a rappelé son attachement à la préservation de l'environnement, et de ce fait à la gestion des déchets. À la suite d'une enquête de la fréquentation, réalisée par la Commune depuis le mois de septembre 2022, il a été constaté le dépôt de plus de 200 m³ par mois de déchets issus d'activités professionnelles, sans qu'aucune contribution ne soit versée pour le transport et le traitement de ces déchets.

En effet, les professionnels abonnés au service payent pour la collecte de leurs bacs, (souvent en nombre insuffisant par rapport à leur production) déposent à la déchetterie les volumes ne pouvant intégrer la collecte (ex : des balles de carton, des pneus, etc. ...).

Ces quantités, qui échappent ainsi à tout contrôle et à toute tarification, sont intégrées aux 4900 tonnes annuelles de déchets facturés par FENUA MA à la Commune, en 2022 pour près de 130 M xpf.

C'est pourquoi le conseil municipal a approuvé par délibération N° 02/2023 la création d'une redevance spéciale pour le dépôt des déchets professionnels, ainsi depuis le 1er mai la déchetterie n'est accessible aux professionnels que sur la présentation de tickets « mètre cube » disponibles à la vente auprès de la régie municipale à Afareaitu.

En l'absence de dispositif de pesée, qui devra cependant être envisagé à moyen terme pour faire payer le coût réel, cette tarification est basée sur une estimation au volume.

La valeur du ticket a été calculée par rapport au prix réel de transport et de traitement facturé en 2022, à savoir 8 200 xpf par m³, et fera l'objet d'une estimation conjointe entre l'agent d'accueil et le déposant .

Une attention particulière et les moyens appropriés seront apportés par la Commune aux éventuels dépôts sauvages qui pourraient faire suite à ces dispositions.

L'article LP 4272-1 du code de l'environnement prévoit une amende de 8 900 000 xpf et/ou une peine de 2 ans d'emprisonnement pour le fait de « méconnaître les obligations de gestion des déchets en violation des articles LP4211-7 à LP 4211-10.

Nouvelles conditions d'accès à la déchetterie pour les professionnels.

L'accès au site ne se fait plus que sur présentation de tickets «mètre cube» préalablement achetés auprès de la régie municipale à Afareaitu. Tarif unique pour tous types de déchets : 8200 F le mètre cube (le paiement se fera à posteriori, c'est-à-dire après le dépôt.)

Accueil à la déchetterie par l'agent communal

Identification du nom de l'entreprise et de l'identité du déposant et évaluation conjointe agent / chauffeur du volume de déchets déposés.

Signature du registre par le chauffeur et dépôt des déchets.

Envoi de la facture à l'entreprise concernée

En cas d'impayés, la commune se réserve le droit d'interdire l'accès à la déchetterie. Le volume de dépôt par semaine n'est pas limité, mais dépendra de la disponibilité des bennes.

- En cas de volumes supérieurs à 3m³, il est recommandé de contacter au préalable la déchetterie au 40 56 50 92 -

Horaires d'ouverture de la déchetterie aux professionnels :

Lundi, mercredi, vendredi : 8h-11h / 13h-15h

Mardi, Jeudi : 8h-11h

La déchetterie ne sera plus ouverte aux dépôts des professionnels entre 6h et 8h, ni le samedi.

La commune envisage à terme de faire évoluer le tarif à la hausse ou à la baisse selon le type de déchets, pour inciter au tri sélectif (verre, cartons, plastiques...).

Les déchets toxiques des professionnels ne sont pas acceptés sur la déchetterie (pneus, pots de peintures, huile de vidange, déchets électroniques, clim etc.).

Ils doivent se rapprocher de FENUA MA pour identifier des solutions d'élimination adaptées :

- accueil@fenuama.pf -

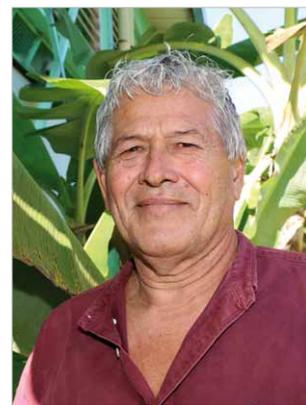
Tél : 40 54 34 50 - Fax : 40 54 34 51 -

www.fenuama.pf

Charles ROUSSET remplace Maire BOPP DUPONT au conseil municipal de la Commune de Moorea Maiao



Maire BOPP DUPONT
avait été élue sur la liste
AMUITAHIRA A TAVINI E TIA AI
le 28 juin 2020 dans la commune associée
de Afareaitu



Le Tavani de la Commune de Moorea Maiao
Evans HAUMANI a accueilli au sein du conseil
municipal Charles ROUSSET le 31 mai dernier.

Âgé de 66 ans, Charles ROUSSET est né à Papeete, d'une famille originaire de Raiatea, il réside depuis plus de 40 ans sur l'île sœur.

Aujourd'hui retraité, il a travaillé, pour la Commune de Moorea pendant de nombreuses années, au sein de la brigade des sapeurs-pompiers. Après avoir pris sa retraite de la Commune, il s'était consacré à son entreprise de bâtiment.

Passionné par la politique

Son engagement a commencé auprès d'Alexandre LEONTIEFF puis il a continué son parcours au sein de la mouvance autonomiste. Après une pause de quelques années, il revient en politique sur Moorea et se présente avec une liste sans étiquette à 2 élections municipales, mais il arrivera à chaque fois en 5e position devancé par les grands partis. En 2020 il choisit de participer à la liste regroupant différents courants politiques, dont le Tahoera Huiiraatira et le Tavini Huiiraatira, mais estimant que la ligne de conduite du Tahoeraa Huiiraatira n'est plus conforme à ses idées il s'investit avec ses amis du Tavini Huiiraatira.

Ses principaux objectifs concernent l'eau potable, la gestion des déchets et l'éclairage public, sensible à l'emploi des jeunes, il se dit favorable au développement économique de Moorea mais il est opposé aux grands projets qui pourraient nuire à l'environnement de l'île.

VAIMATO

SOURCE DE BIEN-ÊTRE



MADE IN
FENUA



Reprise du programme de collectage du naissain d'huîtres comestibles aux îles Sous-le-Vent.

Dans le cadre de la diversification des filières aquacoles polynésiennes, la Direction des Ressources Marines (DRM) a identifié des espèces à fort potentiel de développement notamment aux îles sous le vent et sur lesquelles des essais pré-pilotes en collaboration avec différents partenaires privés et/ou publiques ont déjà démarrés. Parmi ces espèces, nous retrouvons l'huître de roche *Saccostrea cucculatta*, espèce indigène de nos îles.

Si dans les années 1970-1980 une filière ostréicole a été lancée avec une production atteignant près de 22 tonnes en 1975, la présence d'un ver parasite invasif du genre *Polydora* a provoqué par la suite de très fortes mortalités entraînant l'arrêt de la filière.

- Après plusieurs décennies et de nombreuses avancées technologiques, la DRM a été sollicité pour vérifier s'il est aujourd'hui possible de relancer cette filière.

Une convention de collaboration avec le Centre Ifremer du Pacifique (CIP) a donc été engagée pour une étude de faisabilité visant à maîtriser les nouvelles technologies d'écloserie plus performantes, et des technologies innovantes vis-à-vis des contraintes liées au *Polydora* jusqu'en décembre 2023.

En parallèle, en juillet 2021 un surplus de naissains issus d'écloserie a été fourni à la DRM qui, avec l'appui important de son Ministère de tutelle, a pris l'initiative de mener des essais complémentaires à ceux engagés avec Ifremer et nommé projet « Huîtres comestibles » ou « Tio Pf ».



Photo : © DRM

Présentation du projet par la DRM.

La première étape de ce projet est focalisée sur le pré-grossissement et le grossissement sur différents sites répartis entre les Îles du Vent et les Îles Sous le Vent en y intégrant si possible les premiers éléments de commercialisation.

Au terme de ces premiers travaux, la DRM pourra proposer un recueil des techniques utilisées et des résultats d'expérimentation sur le suivi du potentiel aquacole des sites (REMORA).



Photo : © DRM

Structure de captage dans la lagune de Poutoru.

La seconde étape est concentrée sur la reprise des essais de captage de naissans aux Îles Sous le Vent.

En effet, dans les années 1970-1980, la fourniture du naissain bio naturel se faisait par collectage sur chapelets de coquilles de bénitier. En parallèle, des essais de pré-grossissement et de grossissement, des essais de captage et/ou de collectage de naissains sont donc également projetés durant cette période.

Après avoir **identifiés des sites potentiels sur Taha'a** basés sur des documents d'époque et obtenus les autorisations nécessaires, la DRM a engagé la première campagne de captage à la fin du mois de janvier 2023.

Une mission réalisée du 31 janvier au 3 février par une équipe pluridisciplinaire de la DRM composée à la fois d'agents de la Direction, de l'antenne de Raiatea, de la Cellule Sanitaire (SAN) et de la Cellule Innovation et Valorisation (CIV Aquaculture) a permis d'installer les premiers systèmes de collectage.

Différents types de capteurs seront comparés et ont donc été installés par la DRM dans la lagune de Pouturu en partenariat avec la population locale et le conseil municipal de Taha'a.

Photos : © DRM



Cela a concerné des capteurs en chapelets de coupelle (noix de coco et bambou) sans chaux (1), réalisés par les habitants de la commune de Pouturu, en chapelets de coupelle avec de la chaux (2), en plastique type « periculture » sans chaux (3), en plastique type « periculture » avec chaux (4) et en boudin de coquille d'huître de roche de Vairao (5).

Les premiers résultats sont attendus d'ici le second trimestre 2023 et les premiers naissains collectés seront mis en pré-grossissement et grossissement afin de pouvoir valider la faisabilité de relancer la filière ostréicole à Taha'a basée sur le captage naturel.



DIRECTION DES
RESSOURCES MARINES
PU FA'AHOTU MOANA



Fare Ute - Immeuble Le Caill - 2^e étage
B.P. 20 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française
Tél. : (689) 40 50 25 50 - Fax : (689) 40 43 49 79 - Email : drm@drm.gov.pf
www.ressources-marines.gov.pf  ressources marines



**Vous donne rendez-vous
du 26 au 30 septembre 2023**

**Venez découvrir ses derniers modèles
qui seront présentés sur l'esplanade située
face au magasin Champion à Vaiare.**

Pour cette grande exposition qui se déroulera sur 5 jours, NAUTISPORT présentera une large gamme de produits et de nouveautés avec notamment les derniers modèles de scooters des mers SEADOO adaptés pour différents types d'utilisation :

- Package "pêcheur fish pro" 170 cv équipé d'un GPS sondeur, d'une glacière et de porte-cannes.
- Pour les amateurs de vitesse des modèles de 300 cv, et pour la plaisance (130 à 170 cv).

Deux engins seront mis à disposition des futurs clients pour des essais dans le lagon de Vaiare.

Des bateaux aluminium destinés à la navigation dans le lagon ainsi que des bateaux plus performants à coque rigide ou semi-rigide seront également proposés ainsi qu'un grand choix de moteurs, de kayaks, de paddles et d'engins de secours spécialement destinés à circuler sur du sable.

*Michael-Ange MAHOTU
responsable du magasin de Moorea
et l'équipe du showroom de Tahiti
vous accueilleront et pourront vous
conseiller sur vos choix.*



*Cette exposition, qui se déroule
une fois par an, permet aux passionnés
de nautisme amateurs et professionnels
de découvrir les dernières nouveautés
NAUTISPORT
sans se déplacer sur Tahiti.*



**Le S.A.V. itinérant de Nautisport
au service de ses clients**

*Les interventions des techniciens sont réalisées sur rendez-vous
et couvrent toute la gamme des produits NAUTISPORT.*

Révisions, dépannages, installation de moteur...

*Les techniciens de NAUTISPORT assurent
un service de qualité très apprécié par les clients de
Moorea qui économisent à la fois du temps et
de l'argent en évitant de se déplacer sur Tahiti.*

Campagne SAV 2023

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre Décembre
17 au 21	21 au 25	25 au 29	23 au 27	27 au 1er

Prise de rendez-vous au 40 53 30 70

NAUTISPORT Moorea - Galerie commerciale de Champion Toa Moorea de Vaiare

HORAIRES : Lundi 12h00 à 18h00 - Mardi au Samedi 7h00 à 18h00 - Dimanche 8h00 à 12h00

Tél : 40 56 20 20 Email: sup.moorea@nautisport.pf -





CRÉER UNE ACTIVITÉ NAUTIQUE

Si vous souhaitez créer une activité nautique professionnelle (location d'engins nautiques, de Véhicules nautiques à moteur/VNM avec guide, engins tractés, encadrement d'une activité nautique...), la **Direction polynésienne des affaires maritimes vous accompagne dans vos démarches.**

Toute activité nautique professionnelle doit être déclarée, elle engage votre responsabilité vis-à-vis des assurances et des autorités. Certaines activités sont soumises à agrément (location et/ou navigation en convoi de VNM), d'autres sont déclaratives (location de navire sans obligation de détention de titre de conduite, location d'engins de plage).

Voici quelques éléments pour vous orienter.

La navigation en convoi de VNM

La location de VNM pour une navigation en convoi (randonnée de jet-skis avec guide) permet la conduite d'un VNM par une personne non titulaire d'un des titres de conduite requis (accompagnement par un guide d'une société agréée sur un trajet préétabli).

CONSTITUTION DU DOSSIER

- Formulaire d'engagement signé ;
- une copie de la pièce d'identité du représentant légal ;
- une copie du n° TAHITI, l'extrait de Kbis et une copie des statuts de la société dûment enregistrés ;
- l'itinéraire de navigation, tracé sur une carte marine au format A4 et assorti des avis des communes concernées ;
- une copie des cartes de circulation des jet- skis ou des factures pro-forma ;
- l'attestation d'assurance couvrant explicitement la responsabilité civile des conducteurs et des passagers ou des devis assurance ;

- Pour chacun des guides accompagnateurs, une copie de :
 - leur brevet de navigation professionnel ou leur titre de conduire en mer ;
 - leur brevet de surveillant aquatique* ou d'un titre équivalent ou supérieur.

* Titre professionnel (en cours de modification)

Les activités nautiques déclaratives

Beaucoup d'activités nautiques sont déclaratives et ne donneront pas lieu à une autorisation écrite d'exercer, cependant la DPAM est chargée d'établir des préconisations et recommandations.

Il est donc préférable de contacter la DPAM pour s'assurer des modalités et des conditions.

- **Exemple 1** : location de navire sans obligation pour le capitaine de détenir un permis de conduire les bateaux. Le périmètre d'évolution est limité (comme les donuts boats ou pontoon boats).
- **Exemple 2** : parc d'amusement constitué de bouées gonflables.
- **Exemple 3** : engins tractés...

CONSTITUTION DU DOSSIER

Compléter le tableau de « déclaration d'une activité nautique » téléchargeable sur le site internet de la DPAM. Le tableau est un canevas composé des volets suivants :

- **identité de l'entreprise (identité du porteur de projet et du nom commercial) ;**
- fournir une copie du N° TAHITI et la patente ou l'extrait de Kbis et des statuts de la société dûment enregistrés ;
- une copie de la pièce d'identité du représentant légal ;
- + **Description de l'activité**
- Matériels ou engins utilisés
- Base ou lieu d'exploitation
- **Exercice de l'activité**
- Définition des zones d'évolution
- Conditions d'utilisation
- **Sécurité**
- Analyse des risques
- Dispositif de secours ou d'évacuation

Le formulaire de « déclaration d'une activité nautique » est téléchargeable sur le site internet de la DPAM.

**RENSEIGNEMENT AUPRÈS DE LA DPAM,
CELLULE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES**



Immeuble Sat Nui
N° 12 - Voie M - Fare Ute - Papeete
BP 9 005 - 98 716 Pirae
+ (689) 40 54 45 00
Fax : + (689) 40 54 45 04

accueil.dpam@administration.gov.pf
<https://www.service-public.pf/dpam/>

« Cellule immatriculation »

Ouverte au grand public le matin, du lundi au vendredi de 7h30 à 13h00

Sur RDV l'après-midi **UNIQUEMENT**

immatriculation.dpam@administration.gov.pf

Vos options voyage en un coup d'œil



Besoin d'une valise supplémentaire ?

Vous pouvez acheter une ou plusieurs **Options Bagages supplémentaires** :

- lors de l'achat en ligne de votre billet,
- à tout moment après l'achat de votre billet et jusqu'à 30 h avant le départ de votre vol, dans la **rubrique Mes réservations**,
- lors de votre enregistrement en ligne, au départ de certains aéroports et pour les vols effectués par des avions Air France, Air Corsica et Kenya Airways.

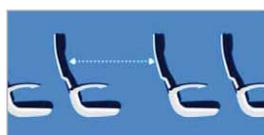
Avantages Flying Blue

- **Utilisez vos Miles** pour acheter une Option Bagage.
- Vous êtes membre **Flying Blue Explorer** ?
Économisez jusqu'à 10 € sur votre 1er bagage supplémentaire !

Prévoyez d'acheter votre Option Bagage supplémentaire jusqu'à 24 h avant le départ de votre vol et bénéficiez d'une réduction sur le tarif en vigueur à l'aéroport !

Découvrez les Options Siège et choisissez le siège qui vous convient.

Voyager avec davantage d'espace pour vos jambes, quitter l'avion parmi les premiers passagers, profiter du calme d'une cabine plus petite ou avoir la garantie de voyager en compagnie d'un seul voisin...



Siège plus d'espace pour les jambes

Pour avoir la garantie de voyager avec davantage d'espace pour vos jambes durant toute la durée de votre vol en cabine Economy, optez pour cette option !



Siège Duo

Choisissez un siège sur une rangée de 2 et voyagez avec un seul voisin à vos côtés.



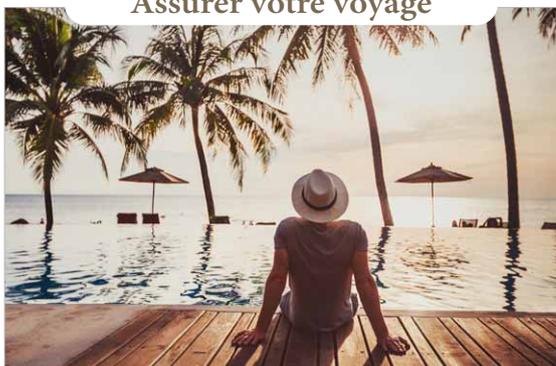
Siège en zone avant

Pour être parmi les premiers passagers de la cabine Economy à sortir de l'avion.

Vous avez tout prévu pour votre voyage. Vraiment tout ?

Air France et Allianz Travel vous proposent de parer aux imprévus en toute sérénité.

Assurer votre voyage



1 - FORMULE ANNULATION

- Remboursement des frais d'annulation de vos vols ou de modification de votre billet et de vos options payantes.
- Vol manqué - Prise en charge d'un nouveau billet en cas d'imprévu.

2 - FORMULE MULTIRISQUE

- Remboursement des frais d'annulation de vos vols ou de modification de votre billet et de vos options payantes.
- Vol manqué - Prise en charge d'un nouveau billet en cas d'imprévu.
- Garantie assistance médicale Rapatriement, remboursement des frais médicaux à l'étranger, y compris en cas de maladie liée à une épidémie et remboursement des frais supplémentaires en cas de quarantaine.

- NOUVEAU -

- Garantie bagages Indemnisation en cas de perte, vol ou dommage.
- Garantie retard de vol au départ Indemnisation de 50 € en cas de retard de 2 h ou plus, sans démarche ni justificatif.
- Téléconsultation Consultez un médecin en visioconférence 24h/24, 7j/7 en cas de doute sur un symptôme.

3 - FORMULE ASSISTANCE

- Garantie assistance médicale Rapatriement, remboursement des frais médicaux à l'étranger, y compris en cas de maladie liée à une épidémie et remboursement des frais supplémentaires en cas de quarantaine.

- NOUVEAU -

- Garantie bagages Indemnisation en cas de perte, vol ou dommage.
- Garantie retard de vol au départ Indemnisation de 50 € en cas de retard de 2 h ou plus, sans démarche ni justificatif.
- Téléconsultation Consultez un médecin en visioconférence 24h/24, 7j/7 en cas de doute sur un symptôme.



AU DÉPART
DE PAPEETE

LOS ANGELES

Plus d'informations sur airfrance.pf

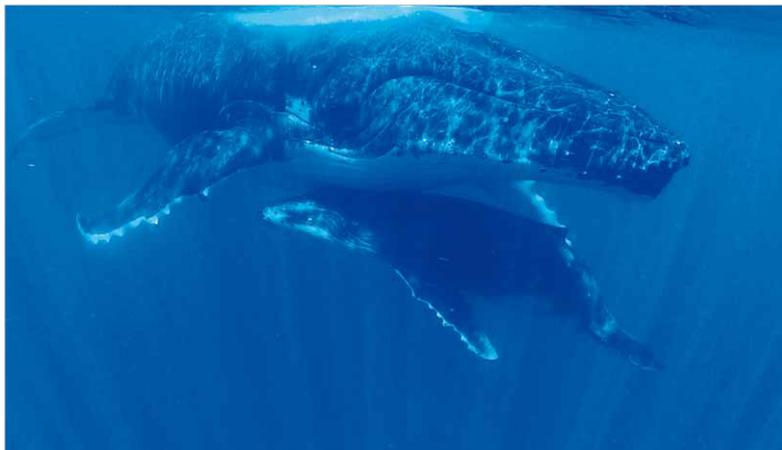


AIRFRANCE 

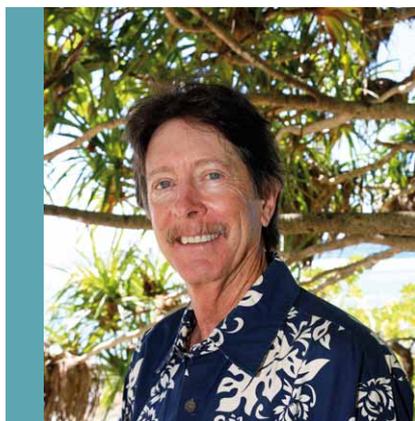
Découvrir les baleines avec le Dr Michael POOLE

Photos : © Michael POOLE

Le Dr Michael POOLE organise des sorties en mer pour observer baleines et dauphins depuis 1992 ; c'est le premier à avoir organisé le dolphin and whale watching en Polynésie, cette activité commerciale est aussi le moyen de financer ses projets de recherches scientifiques.



Durant le pic de la saison, on peut estimer 99% les chances de voir des baleines.



Michael POOLE
Docteur en biologie marine
Co-fondateur et membre
du Comité Exécutif de la South Pacific
Whale Research Consortium.
Chercheur associé à
Center for Cetacean Research and
Conservation (CCRC).

à elles, entrent aussi dans le lagon et dans les baies par les passes assez profondes (plus de 10m), on les voit plus régulièrement très près de la barrière avec des observations à 200/400 m à l'extérieur récif, c'est vraiment spécifique à la Polynésie, elles sont moins souvent plus au large ».

Ces sorties permettent à Michael POOLE de partager ses connaissances qui sont le fruit de recherches et d'observations depuis 1987.



Les dauphins

- « La seule espèce de dauphin qui rentre dans le lagon tous les jours c'est le dauphin au long bec (*Spinner*) ; ils utilisent généralement 9 des 12 passes autour de Moorea, ensuite vient le dauphin à bec étroit (*Sténo*). Plus rarement, le globicéphale ou baleine pilote que l'on peut voir plus au large et des dauphins d'Électre ou Péponocéphales dans des énormes bandes de 200 à 500 individus ».

Les baleines

- « La baleine à bosse est la seule espèce qui entre dans le lagon ou à proximité du récif, mais toute l'année, nous avons la possibilité d'observer les baleines à bec de Blainville et de Cuvier qui ont la particularité de posséder que 2 dents ; plus rarement on peut voir des cachalots, bien que les femelles fréquentent nos eaux toute l'année, le 28 octobre 2016, nous avons pu apercevoir, au large de Moorea, le plus grand groupe jamais observé jusqu'à cette date avec une vingtaine d'individus, mais le 5 juin dernier, c'est un groupe d'une quarantaine de cachalots que Nicolas BURAY (créateur de l'association Observatoire des Requins de Polynésie) a pu observer sur la côte nord de l'île ».



Rencontre avec les baleines, un moment d'émotion intense.

- « Lorsque nous apercevons une baleine, nous approchons lentement puis nous mettons le bateau au point mort, mais sans arrêter le moteur, car il est arrivé qu'une baleine, n'entendant aucun bruit, remonte sous des kayaks ou des petits bateaux.

Lorsque tout est calme, c'est là qu'opère la magie, la baleine choisit de se rapprocher et lorsqu'on aperçoit cet animal gigantesque qui pèse aussi lourd que 6 à 8 éléphants, c'est un moment d'émotion intense que partagent les témoins privilégiés de ce moment extraordinaire de rencontre entre l'homme et l'animal. Nous pouvons aussi faire une mise à l'eau des passagers, s'il y a une mise à l'eau, il faut que toutes les conditions de sécurité soient requises, notre guide diplômé est dans l'eau avec une bouée et l'objectif est de rester immobile ou, pour des raisons de sécurité, de se déplacer très lentement d'une dizaine de mètres du bateau ».



Tous les passagers repartent avec des connaissances et des souvenirs inoubliables de ce moment unique.

Michael POOLE précise :

— « Si nous ne trouvons ni les dauphins, ni les baleines, un deuxième tour est offert, mais c'est vraiment extrêmement rare ».

Baleine à bec de Cuvier
(*Ziphius cavirostris*)
Longueur : 6 à 7,5m
Poids : 3 à 5 tonnes



©Dr. M. POOLE

©Marc Orenius



Mesoplodon de Blainville
(*Mesoplodon densirostris*)
Longueur : 4 à 5m
Poids : 1 tonne

Le Dr Michael POOLE a participé dernièrement, avec des scientifiques du monde entier, à une nouvelle publication sur la baleine à bec de Cuvier, et la baleine à bec de Blainville.

« La baleine à bec de Cuvier est la baleine qui plonge le plus profond de tous les mammifères marins, même plus profond que les cachalots, jusqu'à 3km (2992m exactement) avec la plus longue apnée de tous les mammifères marins, jusqu'à 137.5 minutes.

La mâchoire supérieure (rostre) de la baleine à bec de Blainville est l'os le plus dense de toute la planète. La raison ou la fonction pour cette densité n'est pas encore comprise. »

« Les grands fonds marins constituent l'écosystème le plus vaste de la planète, mais on sait peu de choses sur les processus qui déterminent la diversité génétique de ses habitants. Ici, nous avons étudié les processus macro et micro-évolutifs qui façonnent la structure et la diversité génomique des populations chez deux prédateurs des grands fonds mal connus et distribués à l'échelle mondiale : La baleine à bec de Cuvier (*Ziphius cavirostris*) et la baleine à bec de Blainville (*Mesoplodon densirostris*).

Les deux espèces présentent une structure génétique significative entre l'Atlantique, l'Indo-Pacifique et, pour Cuvier, la mer Méditerranée. Au sein des principaux bassins océaniques, on observe une différenciation claire entre les groupes génétiques des côtés est et ouest de l'Atlantique Nord, ainsi que certains modèles distincts de structure dans l'Indo-Pacifique et l'hémisphère sud. Nous en déduisons que les processus macro-évolutifs qui façonnent les modèles de diversité génétique incluent des barrières biogéographiques, soulignant l'importance de ces barrières même pour les taxons très mobiles et plongeant en profondeur. Les barrières diffèrent probablement entre les espèces en raison de leur tolérance thermique et de leur histoire évolutive.

À l'échelle micro-évolutive, il semble probable que l'équilibre entre les populations résidentes qui font preuve de fidélité au site et les individus transitoires qui facilitent le flux génétique, façonne les modèles de connectivité et de dérive génétique chez les baleines à bec. Sur la base de ces résultats, nous proposons des unités de gestion pour faciliter l'amélioration des mesures de conservation de ces espèces insaisissables. »

Nouvelle publication sur l'étude du chant des Baleines à bosse.

« Le chant de nos baleines Polynésiennes constaté en 2016 est arrivé en Équateur en Amérique de Sud en 2018 ! précise le Dr Michael POOLE, nous avons déjà montré les preuves qu'un chant qui démarre en Australie est transmis vers l'est en Nouvelle-Calédonie, puis aux îles Tonga, et ensuite en Polynésie Française. Maintenant nous avons des preuves que le chant peut aussi être transmis jusqu'en Équateur ! C'est formidable, et cette transmission du chant est culturelle et elle semble d'être comparable aux transmissions culturelles vocales humaines. Nous étudions ces chants dans le pacifique sud entre les côtes Est d'Australie et la côte Ouest d'Amérique du Sud (Colombie, Panama et Équateur). »

Le plus important c'est d'établir une base de données acoustique.

« C'est un chant si merveilleux avec une production vocale la plus complexe au Monde après celle des humains. Nous travaillons beaucoup sur ces données. Nous avons fait des comparaisons avec la côte ouest d'Amérique du Sud pour voir si le chant de nos baleines arrive là-bas ou l'inverse, nous avons des données préliminaires et nous allons poursuivre ces recherches très intéressantes. Nous commençons aussi à travailler avec l'île de Pitcairn afin d'analyser le chant pour voir s'il existe des similitudes avec le chant des baleines des eaux polynésiennes. Nos recherches sur la baleine à bosse sont également basées sur des données génétiques, car si, de prime abord, on ne peut pas voir le sexe d'un individu, en revanche, l'ADN, nous permet de déterminer le sexe, la lignée maternelle et de voir si des individus dans un même lieu sont liés génétiquement ou pas.

Grâce à l'ADN, nous avons découvert que nos baleines à bosse sont plus près génétiquement des baleines originaires des Samoa américaines plutôt que des individus des îles COOK qui sont pourtant beaucoup plus proches de la Polynésie, ces résultats nous interrogent et nous permettent d'élaborer des hypothèses sur la colonisation de nos eaux.

C'est pour ces raisons que nous continuons ces recherches sur ces animaux passionnants encore pleins de mystère. »

Dr Michael Poole's DOLPHIN & WHALE WATCHING EXPEDITIONS



Découvrez des **dauphins** et des **baleines** sauvages dans l'**éco-tour** le plus passionnant et instructif de Polynésie dirigé par l'équipe du biologiste marin **Dr Michael Poole**.

Vu sur **Canal +** et **France 2**.

« **A faire absolument !** » *Le Figaro Magazine*.

Encounter **wild dolphins & whales** on the most exciting and informative **éco-tour** in French Polynesia, led by marine biologist **Dr Michael Poole's** research team.

Featured on **Discovery Channel** and **Animal Planet**.

« **There is no comparable tour in South Pacific** »

Hidden Tahiti & French Polynesia Ulysses Press.



FREE PICK-UP

TEL/FAX 40 56 23 22 - MOBILE 87 775 007

www.drmiichaelpoole.com - dww@mail.pf



Le KAIKAI Restaurant - Snack

Voyager à bord du VAEARA'I
ce n'est pas seulement bénéficier d'un très bon confort et d'une excellente stabilité
pour une traversée entre Tahiti et Moorea en 45 minutes,
c'est aussi un espace de restauration moderne, spacieux et confortable avec un
large choix de plats et de produits à consommer sur place ou à emporter.

La Cheffe de cuisine Rackel TEMAHU (2e en partant de la gauche) et son équipe
proposent des plats de qualité à la demande dès le premier voyage à 5h00.



Dès le premier voyage, le restaurant
KAIKAI vous propose un grand choix
de viennoiseries, ainsi que des nems,
omelettes, œufs brouillés, paninis, et
croque-monsieur à la demande.

Formule économique
Une viennoiserie + 1 Boisson chaude
+ 1 jus pour 500 xpf



Les agents de bord sont à l'écoute de leurs
clients pour un service rapide et souriant.



Dès 9h30 la cheffe et son équipe proposent un large choix de burgers dont le fish burger qui remporte un vif succès auprès des usagers, le fish & chips est également très prisé sans oublier le poisson cru au lait de coco. Un délicieux ma'a Tinito est à déguster le vendredi.

Le KAIKAI brunch

Depuis déjà 3 mois, le KAIKAI BRUNCH est proposé au départ de Tahiti à partir
de 9h30. Cette formule très festive est proposée une fois par mois un dimanche
ou un jour férié.

Il est prudent de réserver compte tenu du succès des précédentes éditions.

*Les dates des prochains KAIKAI brunchs
sont à retrouver sur la page Facebook du VAEARA'I*



Ambiance bringue le vendredi de 14h30 à 18h00

C'est au QUINN'S bar à l'arrière du navire que les passagers peuvent voyager dans une ambiance festive, le barman
y propose également un large choix de cocktails avec ou sans alcool en plus de la carte des boissons habituelles.
(Labus d'alcool est dangereux pour la santé)



Nos Horaires

2 voyages sont prévus pour les produits dangereux, tous les jeudis. 25 passagers maximum.

***PAS DE TRANSFERT TAHITI-MOOREA
TOUS LES SAMEDIS JUSQU'AU 20 AOÛT :
ROTATIONS AUX RAROMATAI.**

Départ MOOREA

Lun Mar* Ven	05h00	07h50	11h05	13h30	15h40
Mercredi*	05h00	07h50	11h05	13h30	
Jeudi	05h00	07h50	11h05	13h30	
Samedi**	05h30	08h10	10h35		17h40
Dimanche		08h20		15h	17h40

Départ TAHITI

Lun Mar Ven	06h10	09h45	12h15	14h35	17h*
Mercredi*	06h10	09h45	12h15		16h50
Jeudi	06h10	09h45	12h15		17h*
Samedi*	07h00	09h30	12h		
Dimanche	07h00		13h30	16h05	18h45

*Modifications pour les vacances scolaires de juillet-août 2023 :

- pas de voyage à 14h35 (départ Tahiti) et 15h40 (départ Moorea) le mardi et jeudi
- voyages de 14h35 (départ Tahiti) et 15h40 (départ Moorea) rajoutés le mercredi.
- du lundi au jeudi : dernier départ de Tahiti à 16h50.

Partez aux Îles Sous-le-Vent...

Dates prévisionnelles de départ à destination des Îles Sous-le-Vent

JUILLET

Vendredi 07 juillet*
Vendredi 21 juillet

AOÛT

Vendredi 04 août*
Vendredi 11 août

SEPTEMBRE

Vendredi 1er septembre*
Vendredi 15 septembre*
Vendredi 22 septembre

OCTOBRE

Vendredi 06 octobre*
Vendredi 27 octobre*

NOVEMBRE

Vendredi 03 novembre
Vendredi 10 novembre

DÉCEMBRE

Vendredi 1er décembre*
Vendredi 15 décembre*
Vendredi 29 décembre

*Pas de retour sur Taha'a

Veillez noter que nos itinéraires sont susceptibles de changer en fonction de nos voyages. Pour obtenir les informations les plus récentes sur nos destinations, veuillez consulter notre site internet : WWW.VAEARAI.COM.

Téléchargez notre application mobile



MOZ : +689 40 461 163
PPT : +689 40 461 160
reservation@vaearai.pf



PROTÉGEZ ET ASSUREZ TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS

Bénéficiez de conditions avantageuses
pour la souscription de plusieurs contrats



**C'EST VOUS
L'AVENIR**



**BANQUE DE
POLYNÉSIE**

Tél. 40 46 66 66 - www.sg-bdp.pf

REJOIGNEZ-NOUS :   



Établissement Public d'Enseignement et de formation Professionnelle Agricole d'Opunohu.

En accord avec la politique agricole du Pays, les enseignements les préparent aux métiers du vivant (environnement, aménagement, agronomie, écologie), aux métiers du monde agricole et agroalimentaire et aux métiers de la vente.

Les élèves disposent sur le site de l'établissement d'une véritable exploitation agricole (production, transformation, vente) comme support pédagogique.

À l'issue de leur scolarité, sanctionnée par un diplôme d'État, les élèves s'engagent dans la vie active, passent des concours (fonctions publiques) ou poursuivent des études supérieures en Polynésie ou en métropole.



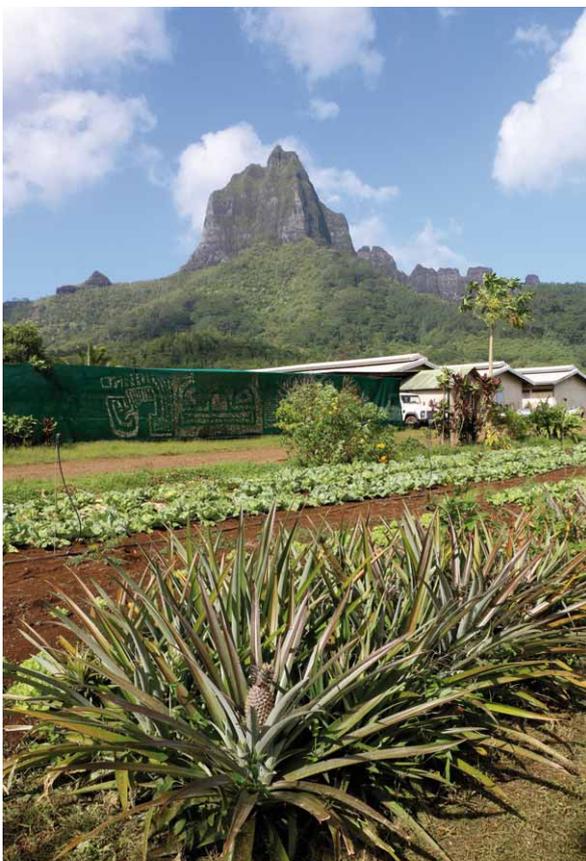
© Lycée agricole



© Lycée agricole



Dans notre précédente édition (mars 2023), l'EPEFPA vous présentait ses différentes formations et leurs débouchés vers de nombreux métiers. De la Seconde Générale et Technologique au Baccalauréat Technologique, au Brevet de technicien supérieur agricole au Certificat d'aptitude professionnel agricole ainsi qu'au Baccalauréat professionnel agricole, chaque élève peut s'engager sur une voie professionnelle d'avenir au Fenua.



Inscriptions jusqu'au 7 juillet 2023

Vous avez choisi d'inscrire votre enfant au Lycée Agricole pour cette année scolaire 2023-2024 (hors Parcoursup), vous pouvez venir remplir le dossier d'inscription directement au Bureau de la Vie scolaire.

Afin de faciliter votre démarche, vous devez vous munir des pièces demandées (voir liste page suivante)

L'élève ne sera pas admis dans l'Établissement si son dossier d'inscription est incomplet

**Lycée Agricole
EPEFPA**

*Route du Belvédère Opunohu
BP 1007 Papetoai - 98729 Moorea
Tél.: 40 56 11 34 de 7h00 à 16h30
www.etablissement-opunohu.com/
lpa.opunohu@educagri.fr*



Désignation des pièces à fournir OBLIGATOIREMENT pour la constitution du dossier.

- Le dossier d'inscription complet.
- La fiche d'urgence. Complétée et signée.
- Joindre la photocopie du carnet de vaccination.
- La fiche ASCO remplie avec un chèque, virement (sur le compte de l'ASCO) ou un mandat de 2 000 XPF pour la participation à l'A.S.C.O. (Association Sportive et Culturelle de Opunohu) (voir les activités page 35)
- Dossier de bourses dûment complété
- Dossier de transport aérien et maritime (voir cadre REMARQUES importantes ci-dessous) à faire signer et tamponner par l'établissement puis à déposer à la DGEE (à la charge de la famille).
- 2 photos d'identité.
- L'EXEAT ou certificat de fin de scolarité (à demander au dernier établissement fréquenté).
- La fiche d'affectation/orientation AFFELNET (à demander au dernier établissement fréquenté.)
- La photocopie de la carte CPS où figure le numéro de DN de l'élève.
- La photocopie de l'assurance scolaire pour l'année 2023-2024. (peut être déposé à la rentrée)
- L'attestation de recensement et l'attestation de la journée défense et de citoyenneté (JDC), (pour les élèves de + de 16 ans) à demander à la Mairie
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou passeport de l'élève/ étudiant
- Un RIB (Relevé d'identité bancaire ou postal) + copie de la pièce d'identité du titulaire du compte (même nom que le RIB).
- Un justificatif de revenus des deux responsables (Relevé d'information des revenus familiaux fourni par la CPS de l'année N-1 soit du 01/01/2022 au 31/12/2022 et/ou l'avis d'imposition sur les revenus de 2022).
- Pour les parents divorcés, joindre le jugement de divorce et le montant de la pension alimentaire.
- Pour les enfants recueillis, joindre la décision de justice.
- Pour les parents isolés, joindre une fiche familiale d'état civil, avis de décès ou déclaration sur l'honneur de la situation familiale.
- Pour les jeunes émancipés : la photocopie du contrat de jeune majeur.
- Un document attestant d'une situation de famille particulière (ex : certificat attestant de l'infirmité d'un enfant à charge ou de longue maladie du conjoint)

Année Scolaire 2023 - 2024



Baccalauréat Professionnel agricole TCVPA diplôme complet et polyvalent donne aux élèves de bonnes bases générales et de solides connaissances techniques et professionnelles (techniques de vente, gestion commerciale, production, transformation et conservation des produits alimentaires)



© Lycée agricole

Le Certificat d'Aptitude Professionnel agricole Jardinier Paysagiste forme des ouvriers paysagistes travaillant dans une entreprise de travaux paysagers ou dans un service d'espaces verts de collectivité territoriale.



Le Bac Professionnel Productions Horticoles (PH) permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier dans le domaine de la production de plantes (fruits, légumes, fleurs et végétaux d'ornement).



Nouveauté rentrée 2023

La biodiversité marine

Elle fera partie des épreuves facultatives dont la note sera prise en compte au Bac pour les élèves de 1re en Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant. Ils suivront également une formation sur les ires marines éducatives. Cette nouvelle matière sera également proposée sur la base du volontariat aux élèves de Seconde Générale.

Dates de rentrée

Des informations plus détaillées seront données quelques jours avant la rentrée sur le site internet de l'établissement et FACEBOOK (Lycée agricole d'Opunohu).

— MERCREDI 16 AOUT 2023 —

- CAPA 1ere année
- 2nde pro PH
- 2nde pro NJPF
- 2nde pro VENTE

9h00-10h00 : Installation dans l'internat des élèves et étudiants+ vérification administrative des dossiers.
10h00 à 10h30 : Accueil des familles, élèves et étudiants au réfectoire (présence obligatoire).
10h30-12h00 : prise en charge par le professeur principal de chaque classe.
13H30 : Départ des bus des demi-pensionnaires
Début des activités périscolaires pour les INTERNES.

- 2nde GT
- 1ere STAV
- DARC 1ere année.

9h30-10h30 : Installation dans l'internat des élèves et étudiants+ vérification administrative des dossiers.
10h30-11h00 : Accueil des familles, élèves et étudiants au réfectoire (présence obligatoire).
11h00-12h30 : prise en charge par le professeur principal de chaque classe.
13H30 : Départ des bus des demi-pensionnaires
Début des activités périscolaires pour les INTERNES.

DÉBUT DES COURS prévus à l'emploi du temps le JEUDI 17 AOUT à 7h10.

Des services de bus seront organisés pour transporter les élèves (internes et demi-pensionnaire) et leurs parents jusqu'au Lycée.

— JEUDI 17 AOUT 2023 —

- 1ere bac pro AP
- 1ere bac pro VENTE
- 1ere bac pro PH
- CAPA 2eme année

9h00-10h00 : Installation dans l'internat des élèves et étudiants+ vérification administrative des dossiers.
10h00 à 10h30 : Accueil des familles, élèves et étudiants au réfectoire (présence obligatoire).
10h30-12h00 : prise en charge par le professeur principal de chaque classe.
13H20 : Départ des bus des demi-pensionnaires

- Tle bac pro AP
- Tle bac pro VENTE
- Tle bac pro PH
- Tle STAV
- DARC 2

9h30-10h30 : Installation dans l'internat des élèves et étudiants+ vérification administrative des dossiers.
10h30-11h00 : Accueil des familles, élèves et étudiants au réfectoire (présence obligatoire).
11h00-12h30 : prise en charge par le professeur principal de chaque classe.
13H20 : Départ des bus des demi-pensionnaires

JEUDI 17 AOUT :

Début des cours ou activités de cohésion par classe
selon emploi du temps.

DÉBUT DES COURS prévus à l'emploi du temps
le VENDREDI 18 AOUT à 7h10.

Infos pratiques

Dossier de bourses

Les critères d'attribution des bourses du Ministère de l'Agriculture ne sont pas les mêmes que ceux du Ministère de l'Éducation. De plus, les bourses attribuées au collège ne sont pas automatiquement versées quand votre enfant s'inscrit au lycée.

C'est pour ces raisons qu'il vous sera demandé de remplir obligatoirement le dossier de bourses joint au dossier d'inscription.

Vous serez contacté par l'établissement si votre demande de bourses est acceptée, refusée ou pour complétude du dossier.

Selon le quotient familial, les bourses couvrent tout ou partie de l'ensemble des frais de scolarité et de pension. Les étudiants peuvent également faire une demande de bourse au Pays ou à l'Etat.

Frais de scolarité

- L'enseignement dispensé est gratuit en qualité d'établissement public.
- Les fournitures scolaires et, pour les filières professionnelles, les équipements de travail et de sécurité sont à la charge des familles. Une note fournie avec le dossier d'inscription précise leur contenu.
- Les familles peuvent solliciter une aide financière au titre du Fonds Social Lycéen. Il permet une aide exceptionnelle à un élève pour faire face à des dépenses de scolarité.

Association Sportive et Culturelle de Opunohu

L'ASCO est une association composée de jeunes lycéens et étudiants toutes classes confondues qui la font vivre et bouger après les cours.

À travers elle, les élèves peuvent :

- 1 / Pratiquer des activités sportives (rencontres USSP, compétitions) ;
- 2 / Participer aux ateliers art-création;
- 3 / Pratiquer des activités culturelles, animer des fêtes internes;
- 4 / Participer aux animations-jeux nature ou sorties programmées

Ces activités sont encadrées par deux enseignantes en éducation socio culturelle et deux enseignants en EPS.

© Lycée agricole



Les sorties culturelles hors lycée seront l'occasion d'explorer l'environnement de Moorea, de Tahiti ou des îles lors de projets socio-éducatifs avec les partenaires locaux du lycée tout en préservant la santé et le Territoire.

Le foyer Tauréa est aussi mis à disposition pour se détendre, découvrir et pratiquer des activités variées au sein des clubs.

Son accès est gratuit pour tous les scolaires.

Sport & USSP	Paiement de la licence sportive, inscription aux compétitions de foot, volley, cross de Polynésie, Vaa
Club photos & Numérique	Atelier numérique : shooting photo sur le terrain (portraits, reportage photo) capsule vidéo (harlem, shake, tik tok, mannequin challenge).
Club danse & musique	Danse traditionnelle ou moderne, instrument de musique ou percussions locales.
Club ciné	Des films tous genres programmés dans l'année.
Club mobilité & sorties	Des sorties variées sont organisées toute l'année : randonnée, golf, jeux nature, paddle, cinéma, évènement culturel à Moorea ou Tahiti. Des projets de voyages sont en cours de conception pour découvrir les cultures voisines du Territoire.
Club Art-Création	Différents ateliers pour développer sa créativité : dessin, déco, tressage, costumes de danse, œuvre perso, exposition artistique des classes...
Fêtes & Évènements culturels	Des temps forts dans l'Établissement : fête de Noël, portes ouvertes au public extérieur, FIFO, journée polynésienne. Des spectacles inoubliables animés par les jeunes sont des moyens d'expression des talents et de communication des jeunes.
Clubs détente :	Échecs, ping-pong, jeux de société, carte... Accès gratuit au Foyer des jeunes toute l'année.

**LA FIBRE
BY VINI**

Vinibox **POP!**

LA FIBRE JUSQU'À

10 Mb/s ↓ 6 Mb/s ↑

&

Vinibox **UP!**

LA FIBRE JUSQU'À

100 Mb/s ↓ 60 Mb/s ↑

INTERNET . TV . TÉLÉPHONIE

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2023, les frais d'accès au service sont offerts !

**11 400 F
OFFERTS**

Pour toute nouvelle souscription à un abonnement Vinibox POP ou Vinibox UP, profitez de la puissance de la fibre et bénéficiez des frais d'accès au service de 11 400 F offerts !



VINI

Partageons l'innovation

*Offre disponible sur Tahiti, Moorea, Huahine & Raiatea. Sur support fibre optique ou VDSL pour Vinibox Up, suivant l'éligibilité technique de la ligne. Testez votre éligibilité sur <https://carte-couverture-fibre.vini.pf>



de 6 km/h à 25 km/h

Longueur 1,35 m
Largeur 0,90 m max



1 feu position avant visible à 150 m

1 feu position arrière (possible sur le conducteur)

CRPF Art. 153-8 / 153-6



Appareil avertisseur à timbre ou grelot (possible sur le conducteur)

CRPF Art. 153-35



Dispositif de freinage efficace

CRPF Art. 154-9



1 catadioptre blanc avant

Des catadioptres latéraux orange

1 Catadioptre rouge arrière

CRPF Art. 153-25



1 plaque constructeur

CRPF Art. 156-13

Constructeur / Importateur :

Modèle du véhicule :

N° d'identification :

Poids max autorisé :

Puissance moteur :

Vitesse max autorisée :



Casque cycle
CRPF Art. 331-2



de 6 km/h à 25 km/h

de 250 W à 1 000 W
Hauteur = entre 1 m et 2,5 m
Longueur = 4 m max
Largeur = 1 m max



1 plaque constructeur :
Constructeur ou importateur, modèle du véhicule, n° d'identification ou de série, poids max autorisé, puissance moteur et vitesse max autorisée

CRPF Art. 156-13

1 feu position arrière
CRPF Art. 153-8



1 catadioptre rouge arrière
CRPF Art. 153-22

Jusqu'à 5 ans, le siège enfant avec système de retenue est obligatoire



Des catadioptres latéraux orange
CRPF Art. 153-23

1 catadioptre par pédale
CRPF Art. 153-24

1 feu position avant visible à 150 m
CRPF Art. 153-6

2 dispositifs de freinage efficaces à commandes indépendantes
CRPF Art. 154-5

1 avertisseur sonore de route
CRPF Art. 153-35



Casque cycle
CRPF Art. 331-2



de 6 km/h à 45 km/h

de 1 000 W à 4 000 W
Hauteur = entre 1 m et 2,5 m
Longueur = 4 m max
Largeur = 1 m max



1 feu stop
CRPF Art. 153-8 / 153-10

1 feu position arrière

1 Indicateur de vitesse
CRPF Art. 156-8

2 rétroviseurs
CRPF Art. 155-6

2 dispositifs de freinage efficaces à commandes indépendantes
CRPF Art. 154-5

1 avertisseur sonore de route
CRPF Art. 153-35



1 catadioptre rouge arrière
CRPF Art. 153-22

Des catadioptres latéraux orange
CRPF Art. 153-23

1 catadioptre par pédale
CRPF Art. 153-24

1 plaque d'immatriculation et 1 plaque constructeur :
Constructeur ou importateur, modèle du véhicule, n° d'identification ou de série, poids max autorisé, puissance moteur et vitesse max autorisée

Cyclomoteurs L1e-B1

Engin à pédalage assisté



Casque moto homologué
NTA8776
CRPF Art. 331-2

EXEMPLE

EXEMPLE

Vélo électrique



de 6 km/h à 25 km/h

Vélocycle L1e-A2

Avance sans avoir besoin de pédaler



de 0 W à 1 000 W

Hauteur = entre 1 m et 2,5 m
Longueur = 4 m max
Largeur = 1 m max

Pour le siège passager :
soit 1 courroie d'attache
soit 1 poignée et 2 repose-pieds
CRPF Art. 331-5

1 feu position arrière
CRPF Art. 153-8

1 plaque constructeur :
Constructeur ou importateur, modèle
du véhicule, n° d'identification ou de
série, poids max autorisé, puissance
moteur et vitesse max autorisée
CRPF Art. 156-13

1 catadioptre rouge arrière
CRPF Art. 153-22

1 catadioptre
par pédale
CRPF Art. 153-24

Des catadioptres latéraux
orange
CRPF Art. 153-23

1 feu position avant
visible à 150 m
CRPF Art. 153-6

Avertisseur sonore de route
CRPF Art. 153-35

2 dispositifs de freinage efficaces
à commandes indépendantes
CRPF Art. 154-5



Jusqu'à 5 ans, le siège enfant avec système de retenue est obligatoire



de 6 km/h à 45 km/h

Cyclomoteurs L1e-B2

Avance sans avoir besoin de pédaler



de 1 000 W à 4 000 W

Hauteur = entre 1 m et 2,5 m
Longueur = 4 m max
Largeur = 1 m max

1 indicateur de vitesse
CRPF Art. 156-8

Pour le siège passager :
soit 1 courroie d'attache
soit 1 poignée et 2 repose-pieds
CRPF Art. 331-5

1 feu position arrière
1 feu stop
CRPF Art. 153-8 / 153-10

1 plaque d'immatriculation
et 1 plaque constructeur :
Constructeur ou importateur, modèle
du véhicule, n° d'identification ou de
série, poids max autorisé, puissance
moteur et vitesse max autorisée
CRPF Art. 156-12 et 156-13

1 catadioptre rouge arrière
CRPF Art. 153-22

1 catadioptre
par pédale
CRPF Art. 153-24

Des catadioptres latéraux
orange
CRPF Art. 153-23

2 dispositifs de freinage efficaces
à commandes indépendantes
CRPF Art. 154-5

1 avertisseur sonore de route
CRPF Art. 153-35

1 feu position avant
visible à 150 m
CRPF Art. 153-6



Jusqu'à 5 ans, le siège enfant avec système de retenue est obligatoire



Nouvelles Mobilités : Equipements Obligatoires





ATTENTION

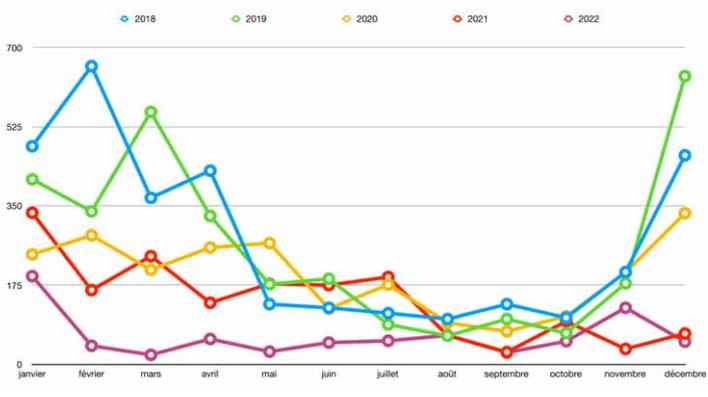
la période d'étiage arriverait plus tôt que prévue

Une analyse de la synthèse de Météo France en matière de pluviométrie sur Moorea, met en évidence une baisse très nette des précipitations notamment sur les 5 dernières années.

En 2018, le total des précipitations annuelles était de 3 310 mm alors qu'en 2022 il était de 757 mm soit une baisse de plus de 77 %, cette baisse est progressive mais s'accroît nettement ces deux dernières années.

Précipitations annuelles sur Moorea

2019 : 3 135 mm (- 5,3 % par rapport à 2018)
 2020 : 2 370 mm (-24,4 % par rapport à 2019)
 2021 : 1 708 mm (-27,9 % par rapport à 2020)
 2022 : 757 mm (-55,7 % par rapport à 2021)

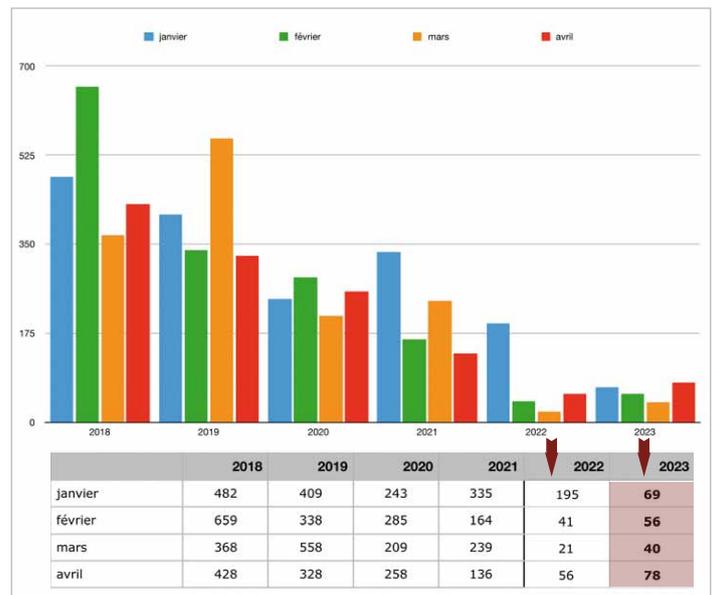


Malgré des épisodes pluvieux de forte intensité constatée sur les derniers mois le déficit cumulé est tel que les ressources en eaux de Moorea vont encore baisser.

Par exemple en janvier 2018 le total des précipitations est de 482 mm alors qu'en janvier 2023 il est de 69 mm et si on compare les 4 premiers mois de 2023 avec 2 022 on note un déficit cumulé de 70 mm.

Les agents de la Polynésienne des Eaux ont constaté d'importantes baisses au niveau des captages, principalement dans les secteurs non potables : Atiha, Vaiana, Haapiti et Pao Pao.

« Les zones potables ne sont pas encore concernées, mais des baisses de débit ont toutefois été constatées. Au regard des données, si nous faisons une projection sur les mois à venir, nous ne pouvons qu'être inquiets. La période d'étiage se produit habituellement de la fin juillet jusqu'en septembre, mais cette année nous estimons qu'elle pourrait débuter fin mai début juin. »



Partager les ressources

Des concertations sont en cours entre la Commune, la Direction de l'Agriculture et la Polynésienne des Eaux pour identifier les réseaux privés dépendants de l'agriculture pour, à terme, partager ces ressources. Les négociations ne sont pas faciles face aux réticences des agriculteurs. Des réparations de fuites recensées sur les différents réseaux permettraient de récupérer des volumes importants sans pour autant restreindre les agriculteurs dans leur activité.

« La baisse des ressources va nécessiter de la part de chacun un comportement citoyen dans l'intérêt général notamment dans les secteurs non potables où les usagers sont soumis à une facturation par forfait annuel ce qui ne favorise pas la motivation à contrôler leur consommation » souligne la Polynésienne des Eaux. À Maatea, après la pose des compteurs, les agents de la Polynésienne des Eaux ont constaté des aberrations de consommation avec, par exemple, des pics de 50 à 60 m³/jour, alors que la consommation moyenne pour une famille de 4 personnes est de 1 à 3 m³/ jour, compte tenu du montant de la facture les fuites ont été rapidement réparées, car une fuite coûte très cher.

Au vu des chiffres de Météo France, il apparaît clairement que les précipitations sont de plus en plus faibles et qu'il va falloir que chacun préserve ces ressources indispensables à la vie et au confort de tous, en veillant au gaspillage (arrosages intempestifs des servitudes, lavage des voitures...) Et surtout veiller aux fuites qui parfois ne sont pas évidentes à découvrir.

PORTRAIT

Les métiers de l'eau offrent de nombreuses possibilités de carrière, de nouveaux métiers émergent et se développent avec le renforcement des activités telles que recherche de fuite d'eau, la mise en place du système d'information géographique (SIG), le contrôle des charges des réseaux de distribution ...

Afin que les usagers de la Polynésienne des Eaux connaissent mieux les agents qui veillent à assurer une qualité de service public du réseau de distribution en eau, nous vous proposons de découvrir ses agents.



Heiarii BARDOT
Technicien «Usine»

Originaire de Moorea, Heiarii a obtenu son BTS au Lycée de Taaone à Tahiti. Son diplôme en poche, il entre dans la vie active, et commence sa carrière à Tahiti à la Polynésienne des Eaux au poste de technicien pour la maintenance du réseau d'eau potable avec notamment l'entretien des machines pour la filtration de l'eau ainsi que le traitement par le chlore, puis il est en charge de la gestion de stations de pompes des lotissements de Tahiti. Après 10 ans, un poste se libère sur Moorea, il postule et intègre l'agence de Moorea se rapprochant ainsi de sa famille.

Entretien des systèmes électriques.

Après un stage formation de maintenance des stations d'épuration, il est en charge du contrôle des armoires électriques, ainsi que de l'entretien des systèmes de pompage des lotissements privés et des dépannages des postes de relevage.

Il intervient également sur différentes stations privées autour de Moorea, lotissements, hôtels, hôpital... Il travaille le plus souvent en binôme, afin de garantir sa sécurité lors des différentes opérations de maintenance.

Il est aussi amené à remplacer ses collègues sur le réseau d'eau potable en intervenant pour la maintenance des stations de traitement des eaux (UCD) de Haumi et Papetoai, ce qui fait de lui un technicien polyvalent apte à intervenir sur les différents problèmes électriques du réseau géré par la Polynésienne des Eaux.



ÉCO-GESTES

En période de sécheresse



Réparez les fuites d'eau



Veillez à bien fermer les robinets d'eau



Ne pas laisser couler l'eau inutilement



Arrosez le jardin seulement si c'est nécessaire et seulement en soirée



Faites tourner le lave linge plein et en mode «éco»



Éviter de laver votre voiture



EN SÉCHERESSE : RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION AUX BESOINS ESSENTIELS

Nouveau protocole d'accès à la déchetterie de Temaë

Les usagers doivent désormais s'arrêter devant le nouveau panneau STOP et attendre qu'un agent les autorise à rentrer sur le site, de la déchetterie.



Anatole OITO responsable de la gestion de la déchetterie et Manua MAIHI agent communal en charge de contrôler l'accès des professionnels.

Depuis le 1er mai 2023, afin de faciliter la circulation et surtout pour garantir la sécurité des usagers au sein de la déchetterie, une nouvelle procédure de contrôle a été mise en place à l'entrée de la déchetterie de Temaë.

Un agent de FENUA MA gère l'accès en filtrant le nombre de véhicules des particuliers, dorénavant seuls 4 véhicules au maximum peuvent se trouver en même temps sur le site.

De plus, le matin lorsque les camions de FENUA MA viennent récupérer les containers pour les évacuer sur Tahiti le nombre de véhicules des visiteurs est limité à un seul, il en est de même lorsque les camions-bennes de la Commune viennent décharger leurs contenus.

Concernant les professionnels, désormais un agent communal est spécialement affecté à la déchetterie et contrôle l'accès des entreprises qui souhaitent déposer leurs déchets sur le site.



Anatole OITO Responsable FENUA MA de la gestion de la déchetterie de Temaë contrôle l'accès des particuliers en notant sur une tablette électronique, les numéros d'immatriculation des véhicules, la nature et le volume des déchets qu'ils viennent déposer, en même temps il demande aux usagers si les équipes communales passent ramasser les bacs verts et gris dans leur secteur d'habitation.

Toutes ces données collectées sont transmises à FENUA MA et à la Commune de Moorea pour analyses afin d'améliorer la qualité du service.



Une fois que les usagers ont pénétré dans l'enceinte de la déchetterie ils sont dirigés par les équipes de FENUA MA qui les conseille sur le casier dans lequel ils doivent déposer leurs déchets.



Manua aide les professionnels à remplir un formulaire avec le volume de déchets déposé, puis il le fait signer par le chauffeur, avant de le transmettre au service de la régie communale pour établir une facture, car désormais ce service est payant.

Concernant les particuliers ils continuent de bénéficier de la gratuité pour un dépôt hebdomadaire de 1 m3 maximum.



LES LIEUX DE DÉPÔT GRATUIT SUR MOOREA



● HUILES DE MOTEUR

Station TOTAL - Haapiti
Station TOTAL - Temae
Atelier mécanique - Vaiaere
Déchetterie - Temae



● FUSÉES DE DÉTRESSE

Quai de Papetoai
Marina - Vaiaere
Déchetterie - Temae



● PILES

Afareaitu : Mairie
Hôpital
Magasin Afareaitu
Haapiti : Magasin Vaianae
École primaire
Magasin Varari
Magasin Yilian
La Pirogue (ex fare chance)
Maatea : École primaire
Magasin Maatea
Maharepa : Axa assurance
CPS
École primaire
Holland Tahiti Trading
Magasin Kina
U express - supermarché
Rémy
Sofitel kia ora
Moorea Beach
Resort
Opunohu : Lycée Agricole
Paopao : Collège
École Élémentaire
Station MOBIL
Super U Are
Supermarché Paopao
Criobe
Papetoai : École Primaire
Magasin Manea
Apar Apurad
Teavaro : École Primaire
La Polynésienne des Eaux
Temae : Déchetterie
Station TOTAL
Vaiaere : Champion Moorea
Station MOBIL
CJA
Station SHELL



● BATTERIES

Station TOTAL - Haapiti
Station TOTAL - Temae
Atelier mécanique - Vaiaere
Déchetterie - Temae



● VERRE

Face Toa Moorea - Vaiaere
Sapeurs Pompiers - Haapiti
Salle Omnisports - Papetoai
Super U Are - Paopao
Déchetterie - Temae



● DÉCHETS ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Déchetterie - Temae



● MÉDICAMENTS

Pharmacie - Afareaitu
Pharmacie - Haapiti
Pharmacie - Maharepa
Déchetterie - Temae



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE TEMAE

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche Jours fériés
Matin	Particuliers	06h > 11h	07h > 11h	-				
	Professionnels	08h > 11h	-	-				
Après-midi	Particuliers	13h > 15h	-	13h > 15h	-	13h > 15h	-	-
	Professionnels	13h > 15h	-	13h > 15h	-	13h > 15h	-	-



FENUA MA

BP 9636 - 98716 PIRAE - TAHITI - POLYNÉSIE FRANÇAISE
TÉL. : 40 54 34 50 - FAX : 40 54 34 51 - www.fenuama.pf - accueil@fenuama.pf

Flashez
le QR Code
pour trouver tous
les lieux GRATUITS
de dépôt





Aude EMERY Responsable de production et Maître de chai pour le Rhum agricole.

En mars dernier Aude a suivi un stage de formation intense au Centre International Des Spiritueux de Cognac (CIDS) pour approfondir ses connaissances au niveau des chais, notamment en matière de vieillissement des spiritueux bruns et les techniques d'assemblage.

Elle a également suivi une formation sur le choix des barriques et leur fabrication afin d'obtenir un spiritueux de grande qualité.

Rhum agricole MANUTEA

Aude EMERY

Responsable de production et Maître de chai

Originaire de Ua Pou aux Marquises, Aude a poursuivi ses études au Lycée La Mennais à Tahiti dans la filière Sciences et Technologies de Laboratoire, puis elle part pour Perpignan en Métropole.

Après son BTS, elle continue sur une licence Pro qualité des aliments et de l'environnement à l'IUT de Perpignan.

C'est à l'usine de jus de Fruits de Moorea, en 2011, qu'elle fait son stage de fin d'études à l'issue duquel elle est embauchée en tant que Responsable qualité ce qui l'amène à gérer les normes et effectuer un suivi des différentes réglementations. Nommée en 2018 responsable de la production de l'usine, que ce soit pour les jus, les alcools ou l'épicerie, elle gère les lignes de productions ainsi que le personnel et veille au rendement de la production, elle travaille en collaboration avec le responsable de la planification.

Depuis le début de l'aventure du Rhum agricole de Moorea, Aude se passionne pour ce nouveau produit et s'oriente vers la gestion du rhum agricole et devient Maître de chai.

«En qualité de Maître de Chai, le travail de surveillance est permanent du début du processus de fermentation à la mise en bouteille en passant par la distillation, l'élevage et le vieillissement du Rhum Agricole. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les distillateurs. Dans les points de surveillance, il y a la dégustation qui est un point majeur dans la validation des assemblages (pour les blancs et les vieux) pour sortir le meilleur produit à proposer aux amateurs de Rhum.»



Le CIDS de Cognac a permis à Aude d'approfondir ses connaissances en matière de gestion de chai

Jean-Michel MONOT,
Aude EMERY,
Laurent JEANNAUD,
DG de Nacara Impressions,
fournisseur d'étiquettes pour
les rhums & vins d'ananas et
Bruno MARCADIER
DG de la « Distillerie de
Champagne »
basée à SEGONZAC



À l'issue de sa formation au CIDS, Aude a rejoint, à Paris, Jean-Michel MONOT Directeur Général Délégué Jus de Fruits de Moorea, Manutea Tahiti, Hotu Fenua, pour participer au Rhum Fest 2023 qui s'est déroulé du 1er au 3 avril dernier au parc floral de Vincennes. Deux journées furent consacrées au grand public et une, réservée aux professionnels.

« C'est très intéressant de voir tout ce milieu spécifique dédié au Rhum du monde entier, souligne Aude, les retours des visiteurs sont très positifs, car beaucoup de personnes avaient entendu parler de Manutea et souhaitaient déguster nos Rhums, ces amateurs ont pu apprécier notre différence et la qualité de nos produits avec les autres Rhums qui ont d'autres saveurs.»



Plus de 140 marques venant de 45 pays étaient présentées pour cette 9^e édition du rendez-vous incontournable des amateurs de rhums et de liqueurs qui a mis en lumière l'art de la maturation !



Jean-Michel MONOT Directeur Général Délégué Jus de Fruits de Moorea, Manutea Tahiti, Hotu Fenua et Aude ont tenu le stand Manutea au Rhum Fest 2023.

Jean-Michel MONOT et Aude ont pu faire déguster le Rhum Manutea à des amateurs avisés comme Joey STARR et ses amis.



B.P. 23 - 98728 Moorea - Polynésie Française Tél.: 40 55 20 00

www.manuteatahiti.com - manutea@rotui.pf

Facebook : Manutea Tahiti - Jus de Fruits de Moorea



RHUM BIO AGRICOLE



MANUTEA
TAHITI



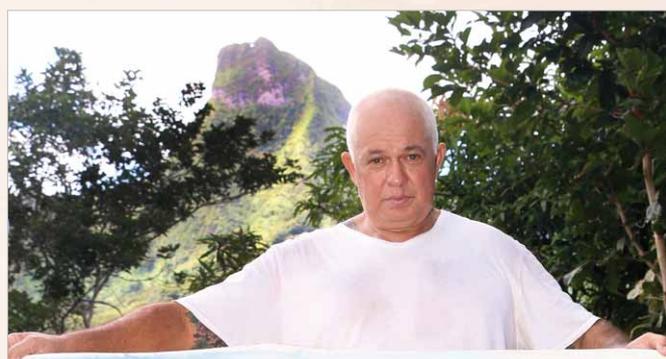
Moorea,
la force
d'un terroir
au service
d'un rhum
d'exception

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération. Photo: conception - Aurélien Moorea



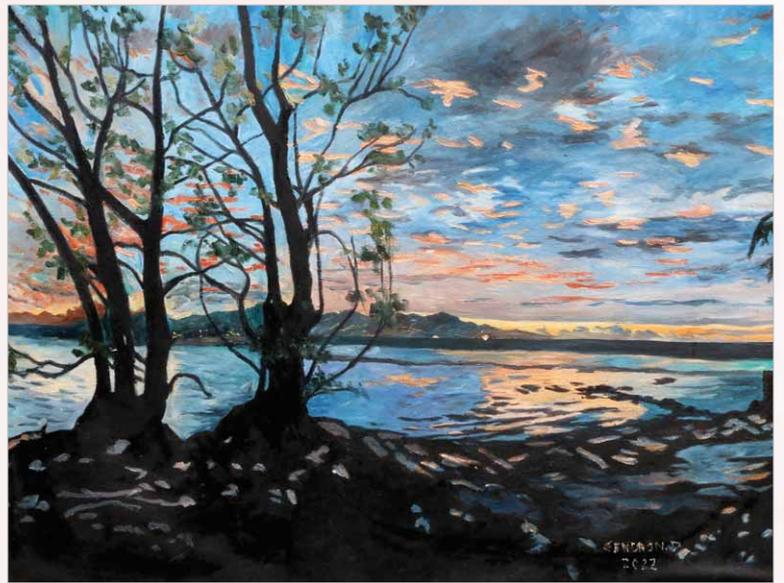
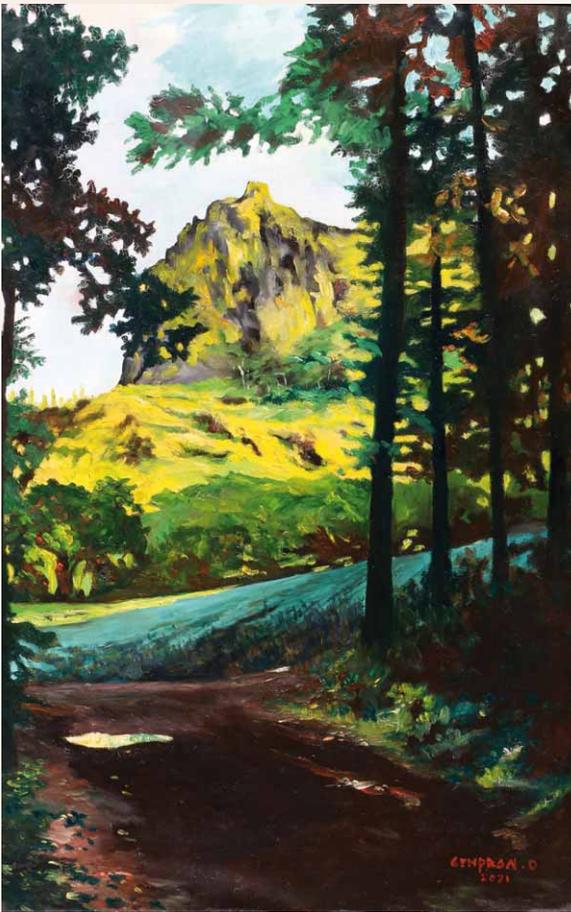
www.rhum-manutea.com

Manutea Tahiti - Jus de Fruits de Moorea



Didier GENDRON

nous présente
ses dernières créations.

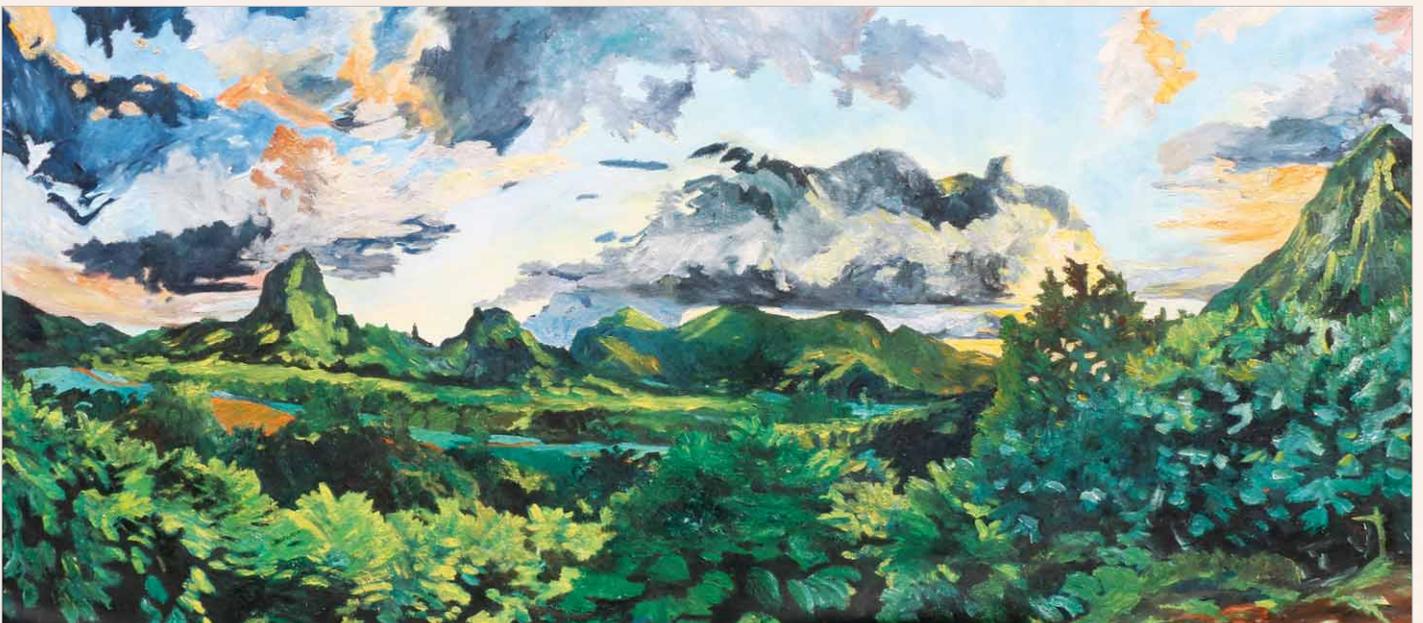


Levé de soleil sur Tahiti depuis Teavarao

Du fait de son activité professionnelle, Didier GENDRON est amené à séjourner dans plusieurs îles de Polynésie, dernièrement il a pu peindre des paysages des Tuamotu et de Tahaa mais c'est surtout la beauté des sites de son île de Moorea qu'il affectionne particulièrement et qui l'inspirent pour des créations toujours en grand format.



La lumière qui accroche le regard donne de la profondeur à ses toiles et nous projette à l'horizon pour admirer un soleil levant sur Tahiti ou les montagnes qui tutoient les nuages. Les amateurs apprécieront ce travail à l'huile qui pourrait se rapprocher des impressionnistes, avec une diversité et une densité des couleurs qui s'harmonisent pour nous faire partager la perception artistique et ses instants de communion avec la nature.





La 3e édition du XTERRA AREMITI SWIMRUN s'est déroulée le 21 mai dernier dans le cadre exceptionnel de l'île sœur.

Pour cette édition, deux courses étaient au programme, la première « S » de 12,5km divisée en 5 sections de natation soit un total de 2,4km de nage et 5 sections de course à pied soit 10,1 km, 200 amateurs avaient choisi cette formule.

La deuxième course « XL » s'adressait à des sportifs plus aguerris avec un total de 35 km répartis en 10 sections de natation et de course à pied soit 6,5km de swim et 28,5km de run. 150 concurrents étaient inscrits dans cette catégorie dont une équipe masculine Élite venue de métropole composée de champions français, Pierrick PAGE et Cédric FLEURETON, ainsi que 2 équipes Élite féminines métropolitaines parmi les meilleures mondiales Aline TAVERNIER avec Julia MOUSTAKIR, et Marine BEAURY avec Chiara CASARI (italie).



Comme l'année dernière la mise à l'eau des concurrents dans la baie de Cook s'est faite depuis la rampe de l'Aremiti Ferry pour rejoindre la ligne de départ dans le cadre majestueux de cette baie.

Les départs des 2 courses se sont faits simultanément pour les 350 sportifs ; les parcours étant opposés, les concurrents du « S » devaient nager vers le nouvel hôtel Cook's Bay, monter sur les rochers pour gagner la route tandis que les duos de course « XL » se dirigeaient vers la rive ouest de la baie pour enchaîner des différentes sections de nage et de courses en passant par l'usine de Jus de Fruits de Moorea.

Une surprise de taille les attendait au milieu de la baie d'Opunohu, en effet, ils devaient remonter à bord de l'Aremiti par une échelle de corde et ressauter depuis la rampe pour continuer cette section de natation.

350 athlètes se sont alignés aux départs des 2 courses.



L'association
VSOP MOZTEAM
organisatrice
de l'événement



En baie d'Opunohu, pour la dernière épreuve de natation de la course « XL », les duos ont dû remonter sur l'Aremiti par une échelle de corde pour sauter une nouvelle fois afin de continuer la course.



Arrivés devant l'hôtel Cook's Bay les concurrents de la course «S» ont dû escalader les rochers avant de commencer la première épreuve de course à pied.
Vainqueurs Jean-Baptiste BROSSIER & Eddy PANG FAT en 02h 02min 12 sec.





L'équipe féminine Julia MOUSTAKIR et Aline TAVERNIER en baie d'Opunohu.



Après une section de natation sur Maharepa, l'équipe Cédric WANE et Thomas LUBIN a essuyé un gros grain au niveau de l'Hôtel Manava avant de poursuivre leur course vers Temae.



Après la section de natation en baie de Cook, l'écart entre l'équipe Thomas LUBIN - Cédric WANE avait seulement un peu plus d'une minute 30 d'avance sur le duo Pierrick PAGE et Cedric FLEURETON, mais l'écart s'est creusé lorsque ces derniers se sont égarés dans les champs d'ananas en flanc de baie, se faisant également dépasser par une autre équipe locale constituée de Damien TROQUENET et Teva POULAIN.

À partir de ce point Thomas LUBIN - Cédric WANE ne seront plus inquiétés, creusant l'écart franchissant la ligne d'arrivée en 4h 22 min et 47 sec, devançant la deuxième équipe de 18 minutes.

Cédric WANE et Thomas LUBIN ont franchi la ligne d'arrivée en 4h 22min 47sec.



Cédric et Thomas nous confiaient, « c'est la 1ere fois que l'on fait équipe, nous sommes très satisfaits d'avoir gagné cette épreuve, car il y avait en face une équipe Élite Homme et 2 équipes Élite Femme ainsi qu'un binôme local très fort.

Lorsque nous sommes sortis de l'eau, nous avons perdu quelques secondes à nous démêler avec notre matériel, mais lorsque nous avons abordé les champs d'ananas au 7e km, c'est là que nous avons fait la cassure d'environ 30s avec nos poursuivants, mais c'était dur, car il faisait très chaud puis nous avons accéléré pour augmenter notre écart. Nous avons juste eu un moment d'inquiétude avec la descente au-dessus de la poste de Temae, car nous avons perdu 3 à 4 min pour trouver le bon chemin, car avec la buée sur les lunettes c'est difficile de s'orienter. Mais cette dernière partie est très difficile, car très verticale, c'était vraiment très dur.

Cette compétition s'est déroulée dans une ambiance de folie et surtout le passage de l'échelle de corde, c'était très fun ».

TAHITI SWIMRUN XL 2023

Hommes		
1	Cédric WAN & Thomas LUBIN	4h 22min 47sec
2	Damien TROQUENET & Teva POULAIN	4h 40min 44sec
3	Pierrick PAGE & Cédric FLEURETON	4h 43min 11sec
Femmes		
1	Julia MOUSTAKIR & Aline TAVERNIER	5h 08min 55sec
2	Chiara CASARI & Marine BEAURY	5h 22min 56sec
3	Rai Maeva RAAPOTO & Lucie RABREAUD	6h 19min 02sec
Mixte		
1	Pauline MOREAU & Jean-Marc RIMAUD	5h 08min 16sec
2	Marion CLUZEL & Rémi PATIES	5h 53min 18sec
3	Maria ARAUJO & Luis NEUMANN	5h 53min 54sec



Ce deuxième concours canin de l'année a été organisé par le club canin Pii Horo Mai No Moorea du vendredi 6 au dimanche 8 mai dernier. Il s'agissait d'un concours d'obéissance et de ring de tous les clubs de Polynésie.

Quatre clubs ont participé à cet événement, Pirae, Punaauia, Tevai Uta et Moorea. Quatre chiens se sont alignés aux épreuves d'obéissance et quatorze autres en Ring. Pour l'occasion et afin de donner un caractère officiel à l'événement, le club de Moorea avait invité Pierre Yves SECRETAIN, Juge International qui venait pour la 3e fois en Polynésie, mais c'était une première à Moorea. Il était accompagné par Sofiane TAREFET venu également de métropole, en tant qu'Homme-assistant, également membre du jury pour départager les chiens au niveau du mordant.



De gauche à droite: Ruarii, Homme Assistant et Pierrick ROUX tous les 2 moniteurs du Club de Tevai Uta, Frédérique MARERE Entraîneure Club Pii Horo Mai No Moorea, Pierre Yves SECRETAIN juge International (venu de Métropole) Sofiane TAREFET Homme assistant sélection 3.



De gauche à droite :
Tere Brian TOHI conducteur de Sumo 2e podium en Ring 1
Frédérique MARERE conducteur de Onyx 2e podium en Classe1
René CHAULET conducteur de Ork 1er podium en ring 3
Mate SUHAS Conducteur de Ragnar 3e podium en ring 1
Emiliane PERSEIGALE conducteur de Chanelle 2e podium en classe 2
Jean Marcel GRORENAUD membre chargé de l'accueil

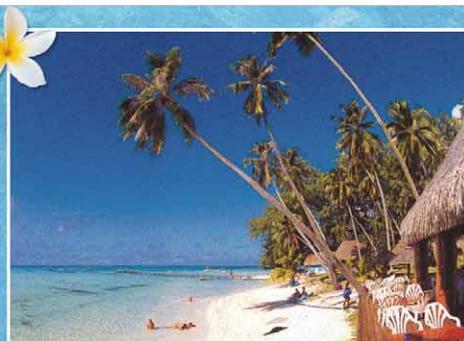


Pour participer aux épreuves de ring, le chien doit obligatoirement être de race et posséder un pedigree

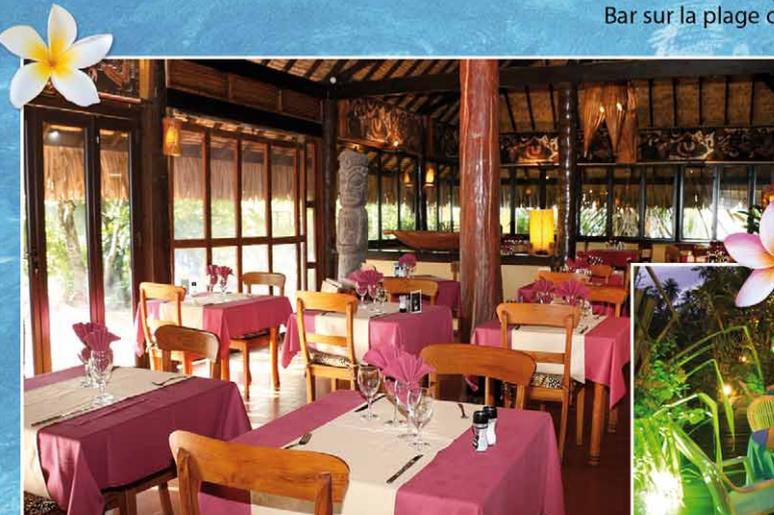


Tipaniers moorea

Deux restaurants
à votre disposition tout au long de l'année



Le Midi, Le BEACH restaurant et sa vue imprenable sur le lagon de Haapiti pour un déjeuner décontracté ouvert tous les jours : de 6h30 à 9h30 pour le petit déjeuner et de 12h00 à 14h15 pour le déjeuner Bar sur la plage ouvert jusqu'à 19h00



Le Soir, le restaurant JARDIN
vous accueille dans son cadre plus intime idéal pour les dîners romantiques. ouvert tous les soirs à partir de 18h30

Venez découvrir sa carte de spécialités "Maison"



Renseignements & Réservations :
Tél: 40 56 12 67
Mail: contact@tipaniers.pf
site : www.lestipaniers.com



Hotel Les Tipaniers Moorea



8e édition du XTERRA TAHITI Trail
s'est déroulée le week-end
du 27 et 28 mai dernier

1500 athlètes se sont inscrits pour participer aux 5 courses en fonction de leur niveau soit 1km, 3km, 10km, 21 km et 50 km avec 2500m de dénivelé positif.



Cédric FLEURETON

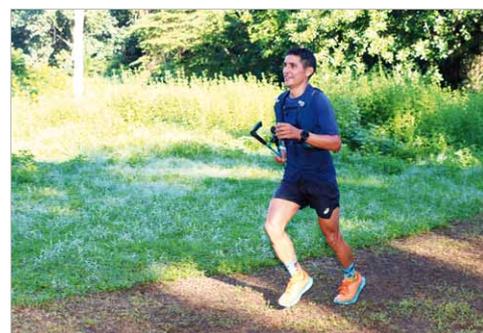
Les courses de 21km avec 351 participants, 1km (58 sportifs) et 3 km (161 sportifs) se sont déroulées le samedi tandis que la course reine de 50 km s'est déroulée le dimanche matin. Le départ a été donné à 4h30 avec 189 concurrents en lice, afin que les premiers participants franchissent la ligne d'arrivée avant 10 h, heure prévue du départ des 10 km avec plus de 700 participants.

Cette année l'arrivée et le départ se déroulaient depuis le site du Banian d'Opunohu, où pour l'occasion un village Xterra avait été installé pour présenter différents stands et animations. Dès le début de l'épreuve Cédric FLEURETON a pris la tête de la course talonnée par Delbi VILLA GONGORA enchaînant franchissement de gués et montées dans une forêt tropicale très dense.

Delbi VILLA GONGORA a été victime de crampes jusqu'au 35e km, mais sa détermination a été plus forte, il a réussi à réduire l'écart avec le premier mis sans jamais le rattraper jusqu'à l'arrivée.



Les passages de gués ont permis aux concurrents de se rafraîchir.



Delbi VILLA GONGORA



Une fois encore le club VSOP
MOZTEAM organisateur de l'épreuve,
a proposé un parcours à la fois
technique, mais aussi magnifique
avec des paysages superbes
qui ont ravi les concurrents.





Cédric FLEURETON aura 50 ans à la fin de cette année, mais l'épreuve des ans n'a pas de prise sur ce grand sportif. C'est la deuxième fois qu'il participe à cette compétition, en 2019 il avait fini 3e. Cette année il remporte l'épreuve en 5 h 24 min 46 s avec plus de 8 minutes d'avance sur le deuxième. Cédric nous livre ses impressions :

« C'est un vrai parcours du combattant, ce trail est très compliqué, je suis aguerri sur ce genre de course, mais c'est vrai que c'est un parcours très difficile, très technique et en plus il faut s'habituer à la chaleur.

Les passages les plus techniques sont les descentes avec les racines c'est compliqué il ne faut pas s'endormir c'est très technique. Pendant le parcours, j'avais toujours peur de sortir des traces, il faut rester hypervigilant, un moment j'ai dû faire demi-tour et perdre un peu de temps. Au début de la course, pendant une quinzaine de km nous étions 4 ou 5 à se suivre puis, très rapidement, nous nous sommes retrouvés à 2 avec Delbi. J'aime assez courir seul, à mon rythme et partir devant, être le chassé ne me dérange pas. Cette année, j'ai aussi fait le Xterra Swimrun la semaine dernière avec Pierrick PAGE, nous sommes arrivés 3e car nous nous sommes un peu perdus dans le Rotui.

J'étais triathlète en équipe de France puis je suis venu au trail, mais je refais aussi du triathlon. Dans quelques semaines, je vais faire un swimrun en Suisse et je reprends le triathlon avec mon fils de 21 ans. Tant que j'ai la santé je reviendrai à Moorea avec plaisir, tant pour les paysages que l'ambiance locale et franchement il y a un groupe d'organiseurs qui sont vraiment ultra-sympa c'est vraiment une des courses les plus sympas que j'ai faite au cours de ma carrière depuis une trentaine d'années. »



Delbi VILLA GONGORA (à gauche) avec le vainqueur de l'épreuve Cédric FLEURETON (à droite)

Delbi VILLA GONGORA franchit la ligne d'arrivée en 5 h 31 min 25 s, près de 8 minutes derrière Cédric.

« C'est le 4e Trail auquel je participe, j'ai gagné la première édition en 2018, et celle de 2022.

Avec Cédric, nous étions ensemble jusqu'au 15e km et j'ai commencé à avoir des crampes dans une grande montée au bout de 3 à 4 km, puis Cédric s'est détaché avec 4 minutes d'écart.

J'ai eu des crampes jusqu'au 35e km. Lorsque ça allait mieux, il fallait juste réduire l'écart, il y a même des moments où il y avait 10 minutes d'écart, aux Trois cocotiers, nous étions à 8 minutes et il restait 6 km, c'était trop juste pour revenir, j'ai essayé en donnant toute mon énergie pour récupérer l'écart. Mais il était plus fort que moi, il a fait valoir son statut de professionnel alors que je suis amateur. Je suis quand même content, car j'avais prévu de faire 5 h 30, je réalise 5 h 31 et je reste dans mes estimations malgré des petits soucis de crampe.

Cette compétition m'a permis de me préparer pour les courses à venir, dans 15 jours je pars en Suisse pour un festival de Trail avec une course de 110 km avec 7 300 m de dénivelé et juste après je ferais un 53 km avec 3 700 m de dénivelé en Métropole.

J'ai pour objectif de participer, au mois d'octobre prochain, à la Diagonale des Fous sur l'île de la Réunion pour réaliser 170 km et 10 000 de dénivelé positif tout en restant amateur. »

XTERRA TAHITI Trail 50 Km

HOMMES

1 - Cédric FLEURETON	5h 24mn 46s
2 - Delbi VILLA-GONGORA	5h 31mn 25s
3 - Damien TROQUENET	5h 58mn 45s

FEMMES

1 - Leslie NOWICKI	6h 41mn 43s
2 - Chiara CASARI	7h 13mn 54s
3 - Aline TAVERNIER	7h 31mn 24s



700 coureurs au départ du 10 Km.

Vainqueurs des autres courses du XTerra Tahiti Trail 2023

21 Km	1 - Thomas LUBIN	2h 12mn 11s
10 Km	1 - Pierrick PAGE	0h 52mn 54s
3 Km	1 - David BERNARD	0h 11mn 07s
1 Km	1 - Manea TCHA	0h 03mn 43s

MANAVA

manava
BEACH RESORT & SPA - MOOREA

Quand *Luxe*
rime avec
Tradition



SCAN MOI



Nos rendez-vous de la semaine

Lundi : Soirée White & Gold Mahana
Buffet Méditerranéen & spectacle aérien

Mercredi : Soirée Tereva BBQ
Buffet Barbecue & spectacle de danse tahitienne

Samedi : Soirée Manava
Buffet Polynésien et spectacle de danse tahitienne

Information & réservation au 40.55.17.69

Médecins de garde sur MOOREA

Week end et jours fériés *

		Juin	Juillet	Août	Septembre
D ^{re} APPIETTO Audrey	Tel : 40 56 27 07		14		02 - 03
D ^{re} BUONAMINI Sabrina	Tel : 40 56 15 55		22 - 23		16 - 17
D ^r JOUVE Jean-Marc	Tel : 40 56 44 63		01 - 02	19 - 20	
D ^{re} DUTERTRE-GEVOLDE Marie-Paule	Tel : 40 56 18 18 87 23 83 94		29 - 30		23 - 24
D ^r BOUCHET Nicolas	Tel : 40 56 47 47		15 - 16		09 - 10
D ^r GAUDARD Franck	Tel : 40 56 44 63	29		15	
D ^{re} GALLEZOT-GIRARDEAU Dorothée	Tel : 40 56 32 32			05 - 06	30
D ^r GOEURIOT Julien	Tel : 40 56 26 19		08 - 09	26 - 27	
D ^{re} GARLING Jessica	Tel : 40 56 30 31	24 - 25		12 - 13	

Jours fériés : la garde commence à partir de 06h00 jusqu'à 06h00 le lendemain

Week-end : la garde commence le **samedi** à compter de **12h30** jusqu'au **dimanche** à **06h00**, puis du **dimanche matin** à **06h00** jusqu'au **lundi matin** à **06h00**.

La liste des médecins de garde est consultable sur le site du Conseil de l'Ordre des Médecins

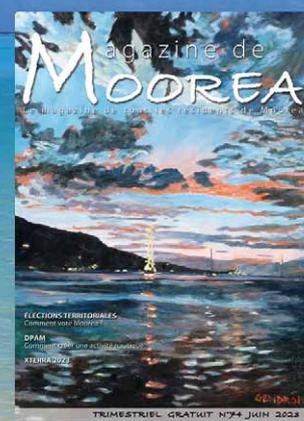
<http://www.ordre-medecins-polynesie.com>

Il est mis à jour le jeudi de chaque semaine ou la veille des jours fériés.

Mairie de Moorea	40 55 04 55
Pompiers	18
Caserne de PaoPao	40 56 20 18
Caserne de Nuuroa	40 56 32 70
Police municipale Afareaitu	40 56 36 36
Police municipale Papataoi	40 56 14 10
Gendarmerie	17
Brigade PaoPao	40 55 25 05
Hôpital Afareaitu Urgences	40 56 24 24
SOS Suicide Site : www.sossuicide.pf	40 44 47 67 87 20 25 23
Polynésienne des Eaux Site : www.polynesiennedeseaux.pf	40 55 07 55 87 79 59 82
EPIC TE ITO No MOOREA MAIAO	40 55 01 55

Découvrez notre site :
<http://www.magazinedemoorea.com>

Retrouvez les archives du
Magazine de Moorea
à partir du N°44 (décembre 2015)



Kit Fare Tropical



T3

54 m² habitables + Terrasse 18 m²

Séjour – Cuisine – 2 chambres –
1 salle de bain – 1 WC

8.000.000 XPF *

T4

72 m² habitables + Terrasse 18 m²

Séjour – Cuisine – 3 chambres –
1 salle de bain – 2 WC

9.900.000 XPF *



T5

74 m² habitables + Terrasse 20 m²

Séjour – Cuisine – 4 chambres –
1 salle de bain – 2 WC

10.300.000 XPF *



* Fare en bois vendu en kit, montage et transport non inclus. Le Kit Fare Tropical n'est pas un Fare OPH subventionné.

- ✓ Pour les particuliers, les professionnels et les institutions
- ✓ Sans conditions de revenus
- ✓ Montage en 1 mois
- ✓ Structure para-cyclonique
- ✓ Cahier de montage certifié SOCOTEC
- ✓ Plans pour votre demande de permis de construire fournis



40 46 36 36



commercial@oph.pf



Kit Fare Tropical by OPH



www.oph.pf

NOUVEAUTÉS OUTILLAGES

RYOBI



Une cinquantaine
de produits
garantie 3 ans*

PERCEUSES/ VISSEUSES



Perceuse visseuse à
percussion sans fil

Livré avec 2 batteries + 1 chargeur
Réf.2123363
49.990ttc

Perceuse à
percussion filaire

Réf.2123360
15.990ttc



Perceuse visseuse à
percussion sans fil

Livré avec 2 batteries + 1 chargeur
Réf.2123364
64.990ttc

Pack Visseuse à chocs sans fil

Sans batterie
Réf.2123366
29.990ttc



Avec batterie 18V et chargeur
Réf.212335
54.990ttc

PONCEUSES



Ponçeuse vibrante filaire

Réf.2123401
11.990ttc



Ponçeuse sans fil

Livré sans batterie
Réf.2123400
17.990ttc

RABOTS



Rabot électrique
filaire

Réf.2123406
23.990ttc



Rabot fixe

Réf.2123407
89.990ttc

SCIES



Pack Scie circulaire
sans fil

Sans batterie
Réf.2123385
29.990ttc

Avec batterie 18V et
chargeur
Réf.2123322
49.990ttc



Scie sauteuse
sans fil

Réf.2123382
22.990ttc

Scie sabre
sans fil

Réf.2123388
34.990ttc



Scie sur table
filaire

Réf.2123394
69.990ttc



Scie à onglet
filaire

Réf.2123391
69.990ttc

PERFORATEURS/ BOULONNEUSES



Perforateur sans fil

Sans batterie
Réf.2123371
36.990ttc

Avec batterie 18V et
chargeur
Réf.2123313
59.990ttc

Marteau
perforateur filaire

Réf.2123370
39.990ttc



Boulonneuse à
chocs sans fil

Livré sans batterie
Réf.21233768
39.990ttc



MEULEUSES



Meuleuse
sans fil

Livré sans batterie
Réf.2123377
23.990ttc



Meuleuse d'angle
filaire

Réf.2123374
19.990ttc



Meuleuse
d'angle filaire

Réf.2123373
11.990ttc

*2 ans et un an supplémentaire si vous inscrivez sur le site Ryobi

OUVERT EN JOURNÉE CONTINUE

lundi au vendredi : 7h - 17h30
le samedi : 8h - 16h
et les jours fériés : 8h - 12h

Tél. : 40 55 05 50 - Fax : 40 56 14 26

f Polymat Moorea / e-mail : polymatmoorea@polymat.pf



-10% sur ces produits avec le
code **RYOBIMDM10**

**Offre non cumulable avec d'autres offres ou
promotions en cours.

